



Dormez braves gens !

Feu 2004 : année de la fraternité

Cela me semble tragiquement évident, ce thème prioritaire d'attention pour l'année qui vient de s'achever n'a pas atteint la place Beauvau, siège du ministère de l'Intérieur. Quand on lit et relit les déclarations du ministre aux préfets, on ne manque pas d'être atterré par des affirmations du genre : « Nos concitoyens ne supportent plus de voir arriver sur notre territoire des afflux massifs de population sans titre ni droit. Ils ont le sentiment que nos contrôles ne sont pas assez efficaces. Il en va de la crédibilité de la loi de la République ».

Pesez bien chaque mot et voyez en conscience s'il ne s'agirait pas d'une odieuse récupération à des fins électoralistes de la souffrance souvent indécible de militants authentiques poursuivis, de mères de famille angoissées, de jeunes et d'enfants blessés au plus profond de leur histoire.

Le résultat immédiat est qu'on arrête à tout va ! Ainsi, courant décembre, Natalia Prikhodko (cf article p.5), une drouaise d'origine russe, venue pour clarifier son dossier est arrêtée à la préfecture de Chartres sans le moindre souci du sort de ses deux enfants de sept et onze ans ni de celui de son mari. Vive la République « Liberté, Égalité, Fraternité » ! Ce qui donc altère gravement la crédibilité de notre belle devise républicaine, c'est qu'au moment où l'on se gargarise en haut lieu de ces trois mots si chargés de sacrifices, d'espoirs, de projets, on la bafoue en s'attaquant quotidiennement aux plus démunis (on leur refuse même une existence légale), aux plus faibles (qui ont tout quitté pour un rêve d'accueil et de liberté) pour une certaine « image de la France » !

Est-il concevable, dans un pays aussi évolué, que ses responsables puissent sembler ignorer les causes et l'importance des phénomènes migratoires ? Est-il concevable de programmer la gestion de ces mouvements migratoires à partir des seuls besoins démographiques et économiques, j'allais dire des seuls égoïsmes, de nos pays encore si riches en dépit des difficultés du présent ?

Ne nous le cachons pas, la mondialisation sera inévitablement facteur d'une plus grande mobilité humaine. Un pays comme le nôtre, qui s'enorgueillit d'un certain « savoir-faire » humanitaire, ne pourrait-il pas penser ses mouvements migratoires dans une perspective de respect de la dignité de la personne humaine, de souci de justice plus large que l'hexagone et de développement solidaire entre le Nord et le Sud ?

Aujourd'hui, nous devons gérer le quotidien dans l'étréitesse des textes actuels et la frilosité de leur interprétation. C'est ce que font tous nos amis du Collectif pour la régularisation des Sans-Papiers. Nous avons à accueillir tous les rejetés de l'Office Français Pour la Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA). Depuis trois ou quatre ans, le taux des « sauvés » est toujours sensiblement le même, entre 13 et 18%. On a le droit de s'interroger sur les critères exactement retenus par l'OFPRA. Dans quelles limites réelles peut-il valider les demandes solidement motivées ?

Au-delà des textes, des mécanismes complexes (demande, refus, recours, jugement, reconduite...), n'oublions surtout pas la souffrance, bien authentique elle, de tous ces frères et sœurs en humanité.

Au-delà de l'aide à la constitution du dossier de demande de régularisation, la grande question est de trouver ensemble la meilleure démarche de soutien à mettre en œuvre afin de faire exister la personne dans ce qui a été préservé. Et cela est si différent pour chaque être lié à une histoire particulière.

Quand l'action des collectifs se situe, comme souvent, à ce niveau d'humanité, comment ne pas comprendre que certains soient tentés par la désobéissance civile. Flatter l'instinct de peur, de personnes plus ou moins informées (comme cela a si bien fonctionné en avril-mai 2002) pour développer des réactions de rejet, non vraiment, cela n'est pas digne de notre République.

Michel Renoult

* Circulaire n° Nor/Int/D/04/00134C du 30/10/2004

Lucé dévasté par le tsunami Morland



LUCÉ JUMELÉ AVEC L'ILE DE CLIPPERTON

Dans le domaine social, en 46 mois d'incurie de gestion, Jacques Morland et Jackie Plault ont plongé Lucé dans la pire des chienlits. Les archives de la Ville témoignent de leurs mensonges à répétition. Exemple, leurs propos gravés dans le procès verbal du conseil municipal du 13 septembre 2001 au sujet de l'association ALES. « - M. Morland : Mais on ne casse rien ! On repart d'une base et on reconstruit sur la base existante... ». « - M. Plault : La politique de la ville n'est pas remise en jeu (...); il n'y a pas de démolition... ce que l'on veut donner à l'ALES, ça n'est pas du tout une destruction, au contraire, on veut plutôt la renforcer... Responsables, coupables et menteurs ! Claude Joly

Enquête sur un scandale d'Etat

par Dimitri Keltchewsky

Le mensonge Tchernobyl

« Il faut s'attendre dans les jours qui viennent à un complot international des experts officiels pour minimiser l'évaluation des victimes que causera la catastrophe. La poursuite des programmes civils et militaires impose à l'ensemble des Etats une complicité tacite qui dépasse les conflits idéologiques et économiques » (B. Belbéoch, physicienne, 1^{er} mai 1986).

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1986, le réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl (située à 130 kilomètres au nord de Kiev, en Ukraine) explose. Dix jours durant, des quantités considérables de particules radioactives sont rejetées à 2000 mètres d'altitude et, portées par les vents, partent faire le tour de la planète. D'abord vers le nord-est (Biélorussie, Pologne, Scandina-

vie), puis l'est (Europe centrale) et le sud (Grèce, Italie, France).

Les autorités soviétiques n'avertissent personne, bien sûr. Ce sont les Suédois qui lancent l'alerte générale trois jours plus tard. Rapidement, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie prennent des mesures d'urgence, appliquant les directives prévues en cas de dépassement des normes.

La France ? L'organisme officiel chargé de la surveillance et de la protection en matière de radioactivité, le SCPRI, présidé par Pierre Pellerin, annonce au pays que la catastrophe n'a eu, chez nous, aucune incidence sur l'hygiène publique et qu'aucune protection n'est nécessaire : « Compte tenu de la distance et de la décroissance dans le temps, si l'on détecte quelque chose, il ne s'agit que

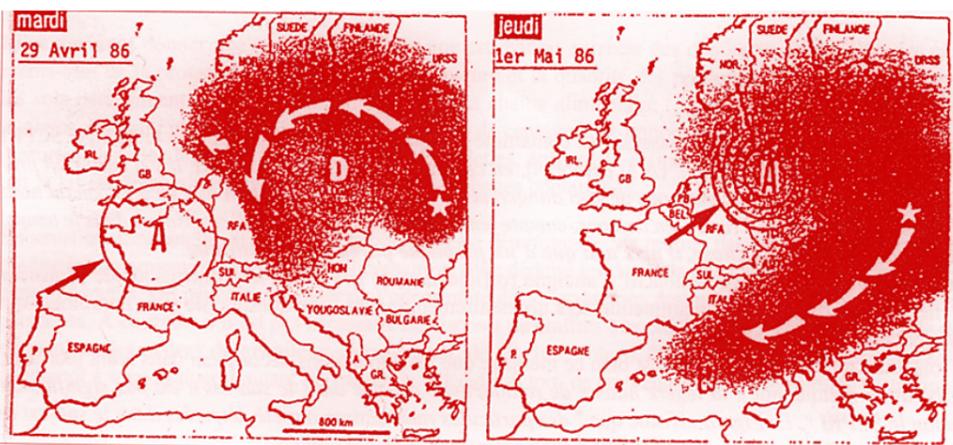
d'un problème scientifique ». « Il faudrait imaginer des élévations 10.000 à 100.000 fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique » ... Le communiqué est envoyé à tous les organismes concernés ainsi qu'à la presse par le SCPRI, début mai.

Les médias repercutent : « La légère hausse de radioactivité décelée dans le sud-est n'est pas significative selon le SCPRI » (Libération) ... « ... trop faible pour présenter le moindre danger » (Le Figaro). Des cartes météo montrent un hexagone à peine effleuré par la queue des nuages tchernobyliens : un anticyclone le protège. « La contamination est si faible qu'on peut considérer que le nuage n'a pas touché le territoire français » (François Guillaume, ministre de l'Agriculture) ... « Pas de protection particulière (...) quel que soit l'âge du consommateur » (Michèle Barzach, ministre de la Santé).

Ouf, les dieux sont avec nous ! Ils nous aiment, que voulez-vous... Quant aux autres, nos voisins, ils sont soit nuls (les Russes, avec leur technologie foireuse), soit ridicules (ceux qui paniquent en s'imposant des restrictions coûteuses et inutiles). Même les effets locaux en Ukraine sont minimisés : « En ce qui concerne les populations, il y a certes un problème d'hygiène publique, mais pas de réel danger, et certainement pas plus loin que 10-20 km au nord de la centrale » (29 avril). Déclaration au moins prématurée concernant une situation qui n'a pu être maîtrisée que huit jours plus tard ! Sans parler de la suite... Quant aux touristes, on leur conseille de maintenir leur voyage en URSS...

suite p.8

Le nuage reconduit à la frontière française, ou l'art de la désinformation !



Agnostiques, célibataires, rationalistes, libertins, mécréants de tout poil, passez votre chemin, le numéro de décembre 2004 de *Votre Ville* n'est pas pour vous. Truffé de bonnes pensées (sans doute l'influence de Noël), cette revue tient plus du bulletin paroissial que du magazine d'informations. Premier bénéficiaire de la distribution de cadeaux : Tédé. Il illustre la couverture de son journal favori. La rédaction récompense un de ses dévoués serveurs. Moi, ça ne me dérange pas à partir du moment où il n'écrit pas.

Page 4. Bientôt Noël la ville en fête. Voilà revenu le temps de la joie obligatoire. Laurent Lhuillery nous décrit une ville en carton pâte dont «la fiscalité diminue tous les ans». En serviteur zélé, il a même réussi à placer son petit slogan. Bon, il est des nôtres et rendez-vous devant la crèche.

Page 18. Obsèques de Richard Dubreuil : hommage... Il y a tellement à dire à propos de cet hommage que je n'en dirai presque rien sinon que, bien qu'abondamment cité, Bossuet n'était manifestement pas au rendez-vous ce jour-là. Pourtant, le discours de notre grand timonier sentait fort la vieille France. Cet hommage m'inspire aussi une autre réflexion. De plus en plus d'acteurs de la vie publique déclarent croire en Dieu et pratiquer la prière. Respectable me direz-vous. Sauf que nous ne les sentons guère imprégnés par les enseignements de l'Eglise dans leurs décisions et leurs réflexions quotidiennes. Ce sont des chrétiens à temps partiel en quelque sorte.

Pages 24 et 31. Charte «ville-handicap», charte de partenariat avec les commerçants... Chartres capitale des chartes. Indéniablement, cette municipalité aime signer des chartes. Compte tenu de l'expérience acquise, ne pourrait-on pas, dans le cadre de la décentralisation accueillir l'Ecole des Chartes dans notre souriante cité. L'Ecole des Chartes à Chartres, des chartistes chartrains, logique pour une ville livrée aux néo-conservateurs. Plus sérieusement, quand page 31, à propos de la charte de partenariat avec les commerçants,

"Le XXI^{ème} siècle sera spirituel" (Jean-Pierre Gorges)



il est écrit «en étroite collaboration avec les commerçants», on avait cru comprendre à la lecture de la presse locale que ces derniers n'avaient guère été associés à cette initiative. A moins que JPG ne soit devenu président de l'UCIA.

C'est tout pour ce mois.

Alain Patelin

PS : n'étant pas médecin spécialiste, mon salaire n'a toujours pas augmenté.

Lettre ouverte à Sarko

Claude Joly, opposant fameux au maire de Lucé, a adressé le 16 décembre dernier la lettre suivante au nouveau président de l'UMP, Nicolas Sarkozy :

Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur un nouveau scandale qui éclabousse la vie politique dans le département de l'Eure-et-Loir.

Comme en 1983 à l'occasion des élections municipales à Dreux, comme en 1998 lors des élections régionales en région Centre, aujourd'hui, des élus de votre famille politique ont choisi de s'associer avec des élus du Front National, cette fois, pour tenter de sauver un pouvoir municipal corrompu.

Depuis 2001, la ville de Lucé, 3^{ème} commune (18.000 habitants) d'Eure-et-Loir, située dans l'agglomération chartraine, est administrée par un maire divers droite, Jacques Morland, avec le soutien d'adjoints et de conseillers UMP.

Le 11 octobre 2004, Jacques Morland a été condamné à dix ans d'inéligibilité par le tribunal correctionnel de Chartres, à cause de deux affaires de prises illégales d'intérêts. A l'occasion, la preuve a été faite de l'enrichissement personnel du maire de Lucé et de l'utilisation de son mandat municipal pour ses intérêts familiaux.

Le délinquant a fait appel, cependant qu'il refuse de démissionner. Depuis plus de deux mois, sa majorité municipale se délite, ne tient plus qu'à un fil. D'où la main tendue à trois élus extrémistes de droite pour demeurer coûte que coûte au pouvoir.

Monsieur le Président, je compte sur votre intervention personnelle pour sanctionner ou, pour le moins, ramener à la raison humaniste et démocratique ceux qui, dans votre camp, se sont déshonorés.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Claude Joly

La réponse de Sarko est arrivée le 8 janvier : elle est consultable sur notre site <http://www.energies-citoyennes28.org>.

CM de Chartres du 16-12-04

Mots-maux

Le Conseil municipal de décembre a tourné au show : «Superfranck», l'adjoint aux Finances Masselus, ainsi désigné par son maire, a présenté bilan et perspectives, succédant à Daniel Guéret, adjoint à la Sécurité, présentateur surprise de la vidéosurveillance. Seul le public manquait à l'appel : nos concitoyens ne font-ils plus acte de présence que devant leur ordinateur ?

Le grand concert mensuel d'autosatisfaction du salon Marceau finirait-il par lasser ? Comme d'habitude, le chef a tapé sur les doigts de ceux qui n'entonnent pas les hymnes officiels. Le procès verbal de chaque conseil est public et disponible en bibliothèque. Nous ne retiendrons ici que quelques observations, significatives de ces échanges : au Conseil, les mots prennent parfois un sens inattendu !

Les mots du maire

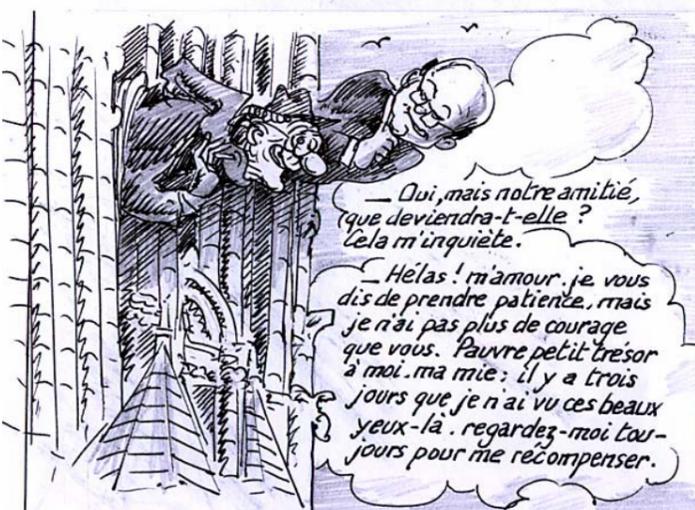
- Panel : de l'anglais ; un ensemble. Panel de commerçants.
- Paranoïa : pathologie de tous les opposants (voir «Suspicion»).
- Discrimination : plaidoyer en faveur de la culture. (Il n'y a pas que cela dans la vie).
- Petit : avis de conseiller ou conseillère de l'opposition (le maire ne jure que par ce qui est grand).
- Impoli : l'opposant l'est toujours, par son entêtement à s'expliquer quand on veut le faire taire.
- Monsieur Lemoine : interlocuteur privilégié du maire. Jamais petit. Jamais impoli.
- Euros : beaucoup. Jamais trop pour le parking et pour Chartres en Lumières. Toujours trop pour le théâtre (voir «Discrimination»).
- Parking : grand œuvre. Héroïque entreprise. Pompe à phynances (voir «Euros»).
- Suspicion : attitude généralisée de l'opposition, qui voit le mal partout (voir «Paranoïa»).

Chantal Vinet

(avec reconnaissance de dette à Gustave Flaubert, pour son Dictionnaire des idées reçues).



L'envers du décor. Le 6 décembre dernier, Georges Lemoine a déclaré à la barre de son procès contre L'Aiguillon que la preuve qu'il fut un remarquable gestionnaire réside dans sa grosse quinzaine de victoires électorales en plus de trente ans de carrière politique. Il s'est bien gardé de mentionner au moins cinq



échecs, deux municipaux en 1971 et 2001 et trois législatifs en 1973, 1993 et 2002...

«Vanden». Georges Lemoine et son avocat préféré Claude Vandenberghe ne sont pas des amis de trente ans mais presque. Les deux notables s'étaient affrontés lors des municipales de 1977 - la liste du socialiste avait battu celle du conservateur - avant de se rapprocher. Les municipales de 1995 auraient pu constituer l'apothéose de

leur couple politique : Lemoine avait proposé à «Vanden» d'être son 1^{er} adjoint mais avait dû renoncer à cause du veto de ses autres copains du PS...

Terre à terre. L'entreprise de travaux publics Vattel s'occupe des travaux de terrassement du mégaparking de JPG. Officiellement, elle déverse les milliers de tonnes de terre chartraine dans des carrières beauceronnes. En réalité, pressé par les délais, Vattel vide les bennes de ses camions dans la forêt de Bois-Paris, située sur la commune de Nogent-le-Phaye. Evidemment sans autorisation. En certains endroits, la glaise atteint une hauteur de trois

guillon qui se figurait que l'enfer était aux antipodes du paradis...

Ticket gagnant. Nous avons fini par nous habituer à l'exhibition de leurs relations exécrables. Témoignons cet échange fameux lors du Conseil Municipal de Chartres du 28 juin 2001 : - JPG à Lemoine : «...Vous trouvez normal d'insulter le Maire de Chartres en présence d'un Ministre de l'Etat, de le traiter de nazi, de taliban?...» - Lemoine à JPG : «Je ne retire pas le mot de taliban. Par contre, la presse s'est trompée parce que je fais une différence entre les nazis et les nazillons et j'ai dit nazillons». Une bizarrerie pourtant : pourquoi ces deux barons ne se sont-ils jamais poursuivis l'un l'autre en diffamation ? Et puis, d'un seul coup, l'explication nous saute aux yeux, simple, logique et implacable : leurs chamailleries, c'était de l'intox ! A l'heure actuelle, Gorges et Lemoine sont en convergence politique, grâce au fabuleux virage amorcé en 2004 - à visage découvert - par l'ex-maire socialiste. Ce dernier n'a-t-il pas quitté le groupe de gauche au Conseil Général et voté le budget 2005 de la majorité de droite ? Les gens qui assistent au CM de Chartres se pincent à voir désormais les deux hommes converser doctement, comme s'ils faisaient partie du même club anglais. Alors, un ticket Gorges/Lemoine pour les municipales 2008 ?

Plus jamais ça ! Lu dans *La Rep'* du 18 décembre : la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO) voit son contrat de délégataire du service de l'eau reconduit pour dix ans par la communauté d'agglomération *Chartres Métropole*, mais moyennant une baisse de 34% de sa rémunération. «Le délégataire en avait bien profité au temps où Georges Lemoine était président». Priorité des priorités, si la gauche locale veut un jour reconquérir le pouvoir, qu'elle retrouve d'abord une crédibilité de

gestion des finances publiques.

Comment noyer le poisson ? Dans *L'Echo Républicain* daté du 11 décembre, on apprend que les architectes paysagistes chargés de restructurer le quartier de La Madeleine envisagent d'y créer une rivière. Cela confirme le sentiment partagé par beaucoup qu'on cherche à nous mener en bateau. Plus grave, il faudrait qu'un jour, le plus tôt sera le mieux, cessent toutes ces loufoqueries car, au train où vont les choses, on va bientôt nous annoncer que La Madeleine va être «requalifiée» en port de pêche. Et puis, Mesdames, Messieurs, n'oubliez pas que vos délires sont financés grâce à de l'argent public.

JPG maçonne franchement. L'Aiguillon propose qu'au regard des travaux titanesques entrepris dans Chartres, JPG soit nommé Maçon d'honneur.

Incivilité. *L'Echo Républicain* du 18 décembre nous informe que JPG a reçu un pot de confiture sur NOTRE véhicule de fonction. Mes parents n'ayant appris très tôt à ne pas gaspiller la nourriture, je trouve ce geste déplacé...

Principe de précaution. Dans une lettre ouverte au député-maire JPG, un habitant de l'agglomération s'insurge contre le projet imminent d'installer une antenne-relais de téléphonie mobile UMTS Orange sur son lieu de travail (un magasin de produits biologiques et écoproduits) au 43 avenue de la République à Luisant, au milieu d'une zone d'habitation, et malgré l'opposition du maire de la commune (mais obligé de s'incliner à cause d'une décision de justice). «J'en appelle, écrit le plaignant, à la solidarité de l'homme et du père de famille que vous êtes pour ne pas laisser des citoyens, dont des enfants en bas âge, servir de cobayes aux opérateurs de téléphonie mobile quels que soient les enjeux économiques».



Le naturel au grand galop. Le traité d'amitié conclu par Jacques Morland avec les trois élus lucéens du Front National, pour sauver sa majorité municipale, est l'événement de cette mauvaise saison 2004-2005. Somme toute, sa liste «apolitique» de 2001 n'aura été qu'une escroquerie électorale, vu qu'aux législatives anticipées de 1997, Morland se trouvait déjà sur le porte-bagages du nationaliste extrémiste de droite Thierry Rey.

Quand le GODF badine avec la discipline. L'autre jour, alors qu'il fouinait dans les casiers d'un bouquiniste sur les quais de la Seine à Paris, *L'Aiguillon* est tombé par hasard sur un vieux fascicule intitulé *Constitution et Règlement Général du Grand Orient de France*. Sachant que Jacques Morland continue de faire partie, contre vents et marées, de cette obédience maçonnique - pourtant laïque, d'inspiration républicaine et adogmatique, ces qualités l'avaient faite interdire dès juin 1940 par Pétain -, il a beaucoup apprécié la lecture de l'article 93 du règlement général relatif à la suspension des membres indécents : «Le Conseil de l'Ordre est habilité, sous sa responsabilité devant l'Assemblée Générale (Convent), à saisir, en procédure d'urgence, la Section Permanente de la Chambre Suprême ..., en vue de suspendre tout Franc-Maçon à titre conservatoire, temporaire et exceptionnel, en raison des faits suivants retenus à son encontre : ... 6. Poursuites, devant la justice profane, justiciables de peines criminelles ou délictuelles ou condamnation à l'une de ces peines... 7. L'appartenance, la collaboration de fait ou de droit à une association ou à un groupement appelant à la discrimination, à la haine, à la violence envers une personne ou un groupement de personnes en prétextant de leur origine, leur appartenance à une ethnie ou à une religion déterminée et qui propagerait des idées et des théories tendant à justifier ou à encourager cette discrimination, cette haine, cette violence...».

A la rue. Isabelle Diveki n'est plus maire-adjointe chargée des Affaires Sociales de la ville de Lucé. Lundi 20 décembre, Jacques Morland lui a retiré ses délégations, les indemnités qui vont avec et, comble du raffinement sadique, a fait changer les serrures de ses bureaux municipal et CCAS. Lors du conseil municipal du 16 décembre, l'adjointe avait forcé son maire à reculer - et donc l'avait humilié en public - sur le dossier des Centres Sociaux, en menaçant de ne pas voter le budget 2005 s'il refusait de pérenniser les emplois des animateurs. Morland avait cédé en apparence et Diveki se voyait déjà calife à la place du calife. Après la mère (Josiane Gauthier-Bureaux), c'est donc au tour de la fille de payer le prix fort de la rébellion. Un vrai jeu de massacre ! Qui est loin d'être terminé...

Rescapée. Logiquement, Yveline Legendre, adjointe aux Affaires Scolaires, aurait dû faire partie de la même charrette que sa copine Diveki, dont elle se déclare publiquement solidaire. Un autre adjoint du dernier carré morlandesque, Boris Minsky, se souvenant qu'elle avait bossé pour lui quand il était toubib, a demandé au maire de l'épargner. Pour l'instant...

Pénitent impayable. Dans le *Lucé Info* de décembre 2004, Jacques Morland s'impose un acte de pénitence délinquant en déclarant : «En qualité de maire, je ne dois pas travailler pour mon intérêt

personnel, mais pour celui de la commune donc des citoyens». Mais pour que ça rentre vraiment dans sa caboche, il faudrait qu'il l'écrive 304.000 fois, exactement comme la somme qu'il réclame aux Lucéens pour leur vendre sa propriété du Moulin de Cloyes, qui, comme par hasard, est supérieure à l'estimation des Domaines...

Courage fuyons ! D'après des comptages convergents, Isabelle Diveki disposerait de onze voix de soutien à l'intérieur de la «majorité» municipale, suffisamment donc pour rendre la vie impossible à Morland et le contraindre à la démission. Pourquoi pas dès le prochain CM du 27 janvier ? Il reste quelques jours aux 2^{ème} et 3^{ème} cercles des «amis» du maire pour passer des paroles aux actes et se procurer quelques grammes de ce qui leur manque cruellement depuis 2001 : le courage...

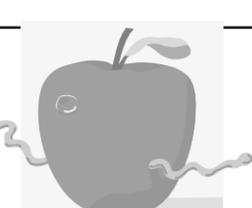
Gants en or. Subvention municipale au club de boxe *Les Gants Lucéens* en 2002 : 22.867 euros, en 2003 : 67.867 euros, en 2004 : 90.790 euros, en 2005 : 126.062 euros, soit une augmentation de 451% en quatre ans ! Ce qui constitue le record d'inflation dans toute l'histoire des subventions versées par la Ville. Et l'on ne vous parle pas des financements annexes... Présidents d'associations lucéennes, vous voulez gagner un max de fric ? Faites comme le président boxeur Raymond Soler, pincez-vous avec Morland !

Queen Hard. Au moins, la reine d'Angleterre sait lire, elle... Les Lucéens présents dans le public au CM du 16 décembre certifient n'avoir jamais assisté à une prestation aussi calamiteuse que celle réali-

sée par l'UMPiste Monique Hardonnière pour la présentation du budget 2005. Ce soir-là, l'adjointe aux Finances aurait pu se contenter de bredouiller son texte. Plus grave, elle a apporté sa caution politique à la poursuite de la folle augmentation des dépenses de fonctionnement de la commune depuis 2001. Comme disait Turgot à Louis XVI, «N'oubliez pas, sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles 1^{er} sur le billot...».

Titanic. Dans les histoires de naufrage, la coutume veut que l'avant-dernier chapitre soit consacré aux marins qui se mutinent plutôt que de continuer à écoper d'après les ordres du capitaine, et qui cherchent à sauver leur peau en quittant le navire par tous les moyens. Isabelle Diveki fait partie de ceux-là ; comme l'avenir politico-judiciaire de Jacques Morland s'annonce catastrophique, elle voudrait rebondir dans la perspective des prochaines échéances municipale et cantonale. Elle a trouvé sa bouée de sauvetage : l'affaire des centres sociaux, et une vedette rapide, l'UDF, lui tend la perche. Pour autant, elle n'est pas encore sortie du bouillon. Rien que le fait d'évoquer son rôle dans la noyade de l'ALES et de ses cinquante salariés en 2002 pourrait lui faire comme l'effet d'un jet d'ancre sur la tête...

Les yeux dans les yeux. Pendant le CM du 16 décembre, en marge du match Morland-Diveki, il s'en est déroulé un autre encore plus passionnant. En cours de séance, Morland a sursauté et blêmi quand ses yeux en maraude dans le public ont accroché ceux de Frédéric Joyeux, son ancienne comptable de l'imprimerie de l'Indre à Argenton-sur-Creuse. Morland l'a licenciée en 2003 après qu'elle ait refusé de couvrir ses magouilles, notamment la fuite des capitaux vers le Luxembourg. Depuis, cette jeune femme se bat avec tous les autres ex-salariés afin de faire payer à la famille Morland les malversations commises et la mort de leur entreprise.



Le ver est dans la pomme

La crise couvait depuis plusieurs semaines entre Isabelle Diveki et Jacques Morland. Elle a fini par éclater au grand jour le 10 décembre dernier sous la forme d'une lettre ouverte de l'adjointe à son maire, réquisitoire fleuve de douze pages contre la gestion de gougnafier des centres sociaux par notre Jacquot local préféré. Comme cadeau de Nouvel An, *L'Aiguillon* vous offre son passage préféré, débarrassé de ses nombreuses coquilles.

«Monsieur le Maire, (...) je m'aperçois aujourd'hui que votre choix est d'effacer complètement les structures de quartier de la vie lucéenne mais de façon déguisée. En effet, en me confiant ce dossier (ndlr : en 2001), vous espériez bien que cela ne fonctionnerait pas, cela étant un secteur très difficile. Mais à votre surprise, et avec l'équipe recrutée, j'ai mené un travail qui a permis de restructurer ce secteur et de faire en sorte que cela porte ses fruits. En revanche, aujourd'hui, vous vous retrouvez avec des secteurs à financer qui coûtent très cher à la collectivité, par exemple la police municipale :

- en 2001 : coût de fonctionnement de 25.306 €, coût d'investissement de 5.000 €
- en 2002 : coût de fonctionnement de 362.135 €, coût d'investissement de 3.810 €
- en 2003 : coût de fonctionnement non trouvé du fait que celui-ci n'est pas détaillé dans le budget. Est-ce normal ? Coût d'investissement ?
- en 2004 : coût de fonctionnement : même problème qu'en 2003. Coût d'investissement de 150.000 € (étude et démarrage poste de police) plus les achats divers pour 43.350 €.
- en 2005 : chaque élu peut effectuer le calcul au regard du budget en principe voté le 16 décembre prochain. Grosse surprise (vérifiez les charges salariales - 835.698 € - plus les heures supplémentaires malgré un effectif de 19 personnes) !!!

Il serait intéressant de faire le pourcentage de l'augmentation des coûts de ce service !!! De plus, il faut encore financer le poste de police (900.000 €), la vidéosurveillance (660.000 €) et le véhicule de fonction de l'adjoint en

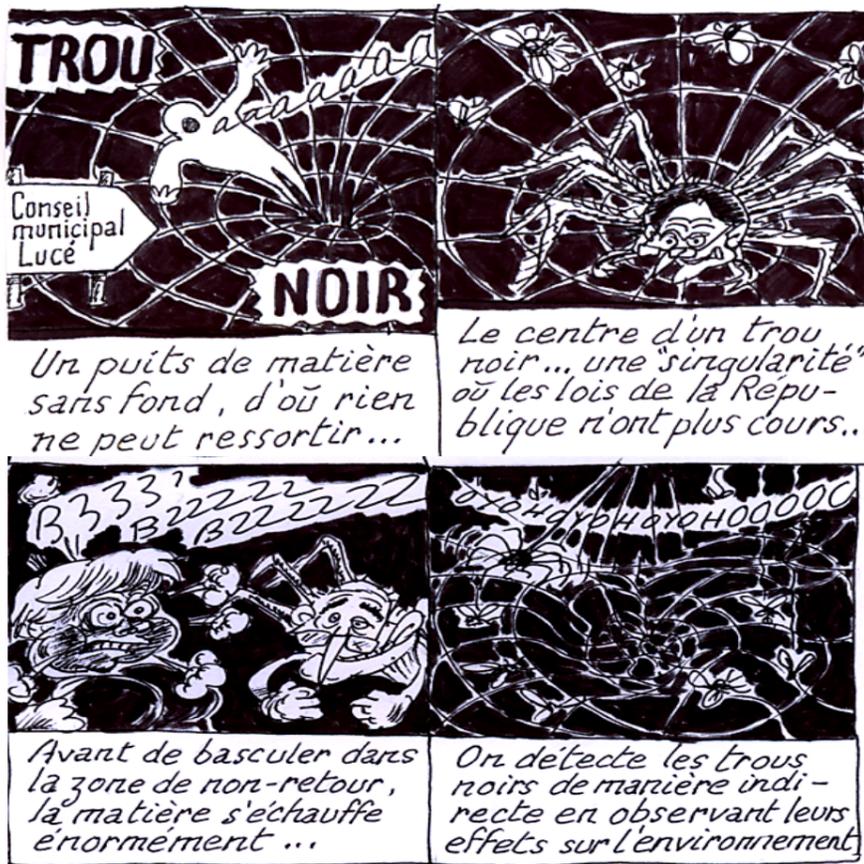
charge du secteur. Qu'en est-il du projet d'armement des policiers municipaux ? Il faut donc sacrifier un secteur pour d'autres même si cela enlève l'équilibre de Lucé. Et je ne pense pas que votre majorité peut être fière de la réputation de la gestion de votre police municipale.

J'ai d'ailleurs déjà entendu dire que les bureaux administratifs des CSE (ndlr : centres sociaux éducatifs) se trouvant en Mairie allaient servir de base pour la vidéosurveillance en attendant la construction du poste définitif. Une alarme a d'ailleurs déjà été installée. Ayez au moins la décence de laisser les agents des CSE travailler jusqu'au bout.

Alors, bien sûr, les actions ne sont pas les mêmes mais, en terme de service public, pensez-vous, du fait d'être vous-même interpellé par des Lucéens ou par les commerçants vous reprochant l'attitude de certains policiers municipaux, que cela donne une bonne opinion de votre majorité ? D'autre part, que faites-vous des lettres de plaintes qui arrivent en mairie et qui ne sont surtout pas divulguées (par exemple, celle du collège des Petits-Sentiers choqué d'avoir assisté à l'interpellation musclée d'un de ses élèves. La lettre est consultable sur le site d'EC) ? Facile lorsque l'on sait que votre collaboratrice de cabinet est la mère de votre adjoint chargé de la sécurité, et qu'elle a regardé sur tout le courrier !!! Vous n'êtes d'ailleurs pas sans l'ignorer puisque vous vous êtes même retrouvé au tribunal pour défendre un Lucéen contre votre propre police municipale. (...)

Monsieur le Maire, vous essayez d'endormir votre majorité sur des actions, mais il me semble que vous êtes en place grâce à une majorité et qu'il ne faut pas l'oublier. (...)

Sur l'incendie qui a complètement ravagé le centre social Robert Doisneau dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier, (...) comment expliquez-vous que l'alarme n'a pas pu être remise en fonctionnement et quelles raisons sont fournies par la société de surveillance pour ne pas être intervenue suite à l'appel des services techniques ? Pouvez-vous m'expliquer cette troublante coïncidence ?...»



Les trois «frères»

Lors du CM de Lucé du 4 novembre 2004, les débats ont porté notamment sur la question des terrains d'accueil des gens du voyage. A l'occasion, le discours extrémisme du frontiste local, Philippe Loiseau, a été relayé par l'UMPiste Boris Minsky et l'«apolitique» Morland. A vomir :

Boris Minsky : «Il y a plusieurs terrains qui vont être établis. ...Quant au nôtre, il est fermé régulièrement à cause des désagréments dont il est la cause, c'est-à-dire les industriels qui se plaignent des atteintes à la sécurité... En plus de cela, dans le centre, les gens ne payent ni l'eau ni l'électricité et repartent en laissant un matériel complètement dézingué...»

Philippe Loiseau : «...Vous savez qu'à Lucé, nous avons plus de 60% de logements sociaux, ce qui est déjà un problème pour la Ville. Environ 60% des actes de délinquance commis sur l'agglomération proviennent de Lucé. En plus de cela, s'ajoute cette fameuse mosquée qui va nous attirer des ennuis. ...en ce qui concerne ce fameux terrain, vous savez qu'il a été fermé deux ou trois mois et que comme par hasard, il n'y a pas eu de vol commis pendant cette période !...»

Boris Minsky : «Vous avez une période où il y a des tziganes qui viennent de l'est, des nomades d'origine roumaine qui forcément entraînent une hausse de la criminalité...»

Jacques Morland : «C'est un phénomène qui va s'accroître parce qu'avec l'ouverture de l'Europe, d'après les chiffres que l'on peut avoir, il y a 10 millions de gens du voyage, de gitans qui déferlent...».

(Extraits des pages 39 et 40 du procès verbal du conseil municipal de Lucé du 4 novembre 2004)

CM du 16-12-2004

Acculé de maire

Décidément, après avoir verrouillé les pouvoirs autorisant un élu municipal présent à voter pour un absent, Jacques Morland a l'art d'accommoder les restes ...de sa majorité. Isabelle Diveki, sa future ex-adjointe aux Affaires Sociales, conditionne son vote du budget à l'engagement ferme du maire de Lucé de reconduire pour 2005 les contrats des animateurs des centres sociaux. Sous le harcèlement d'Isabelle Diveki, l'acculé de maire à nonne, à mi-chemin entre Krasuki et Titeuf, une promesse du bout des lèvres en faveur du social humain.

Un lourd investissement d'équipement de 25 caméras de vidéo □ surveillance, □ assistance, □ protection, □ vigilance (cochez toutes les cases, inutiles), présenté par une filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations (!), est prévu pour un montant de 660.000 euros ! Le public conteste spontanément d'autant qu'il appréhende le nécessaire et redoutable futur budget de fonctionnement et d'entretien.

Aux arguments des conseillers de gauche contestant ce choix ultra sécuritaire, une conseillère d'extrême droite soutient publiquement le projet de réduction des libertés publiques si cher à Morland qui indique que ce système permettra de réduire l'effectif de la police municipale de 19 à 6 agents. Il y en a 13 qui doivent se faire du souci !

Comme pour illustrer cette gestion abracadabramorlandesque, des salariés de la désormais célèbre mais défunte Imprimerie de l'Indre, venus spécialement d'Énergies Citoyennes, manifestent bruyamment pour alerter les Lucéens sur les (in)compétences de leur maire, au slogan de "Morland vous ment!", avant d'être fermement expulsés sous les applaudissements du public. Parmi celui-ci, une anonyme tient à rappeler aux forces de l'ordre municipal : "On est en démocratie tout de même !". Merci de l'avoir rappelé, Madame.

Philip Lafeuil

Un joli petit monde pragmatique

Le pragmatisme, c'est un peu la stratégie et l'aspect pratique associés. C'est aussi un terme suffisamment vague et sérieux pour que l'UMP s'en serve de cheval de Troie. Plutôt que de prôner cette formule détestable : «la fin justifie tous les moyens», il suffit de se dire pragmatique. Affirmer que l'on gère les choses à «la manière d'un bon père de famille» passe tellement bien dans les médias. Regardons donc notre joli petit monde à l'aune du pragmatisme.

Un homme pragmatique doit utiliser tous les moyens pour obtenir ce qu'il désire le plus : la mise à mort de ses adversaires. Mais attention à l'homme pragmatique, car il sait très bien que son pire ennemi est celui qui est le plus proche.

Les Etats-Unis, qui sont en avance sur nous, sont très pragmatiques. Depuis longtemps déjà, des procès défilent encombrant les tribunaux : un chat dans le micro-onde, hop procès, un fumeur qui s'aperçoit au bout de vingt ans que le tabac ça fait tousser, hop procès, etc. Depuis 2004, notre aggro est aussi touchée par le phénomène. Vous levez le bras en même temps que les conseillers municipaux, hop procès...

Certes, la justice ne tombe pas forcément dans le piège, mais qu'importe, on désigne un présumé coupable, et donc une victime. Mais surtout, on fait peser une menace pécuniaire sur tout acte pouvant être interprété comme un outrage. La menace est donc de voir notre liberté d'expression amoindrie, voire toute parole hors cadre gommée.

Les plaignants sur les affaires d'outrage et de diffamation en matière politique sont, sauf rares exceptions, des gens de pouvoir. Ce qu'ils reprochent surtout à leurs contradicteurs, c'est de ne pas s'inscrire dans la règle féodale de la vassalité. Comme quoi, dans la tête des plus puissants, le mot «justice» ne désigne pas une valeur mais bien un instrument de pouvoir.

Lhooq

Bal(l)ade en souvenir de la Butte des Charbonniers

Autrefois, sur la Butte aux Charbonniers, on roulait le charbon - mais je vous parle là d'un temps que les moins de vingt ans ... -, moi-même, je n'en ai aucun souvenir...

Autrefois, sur la Butte aux Charbonniers, roulaient les poussettes, les patins à roulettes, les trottinettes, les bicyclettes - mais je vous parle là d'un temps que les moins de deux ans ne peuvent pas connaître... -, moi, j'en ai, en revanche, un excellent souvenir...

Autrefois, sur la Butte aux Charbonniers, se liaient les amoureux, se croisaient les pipelettes qui s'en revenaient du marché, se promenaient les fillettes qui s'en allaient au parc...

Aujourd'hui, sur la Butte aux Charbonniers, rutilent une superbe canisette, ignorée de tous les chiens du quartier qui ne peuvent plus se promener, de toute manière, à l'ombre bienveillante des tilleuls. L'errance y est devenue par trop dangereuse : collision au détour du sentier...

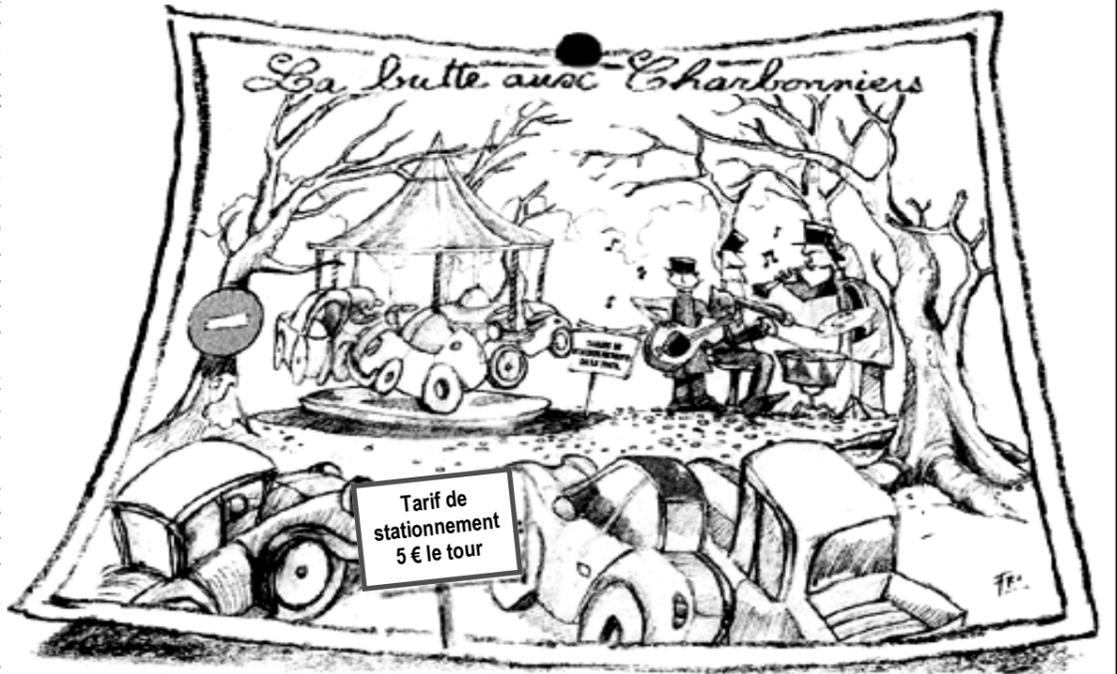
Aujourd'hui, sur la Butte aux Charbonniers, les arbres séculaires ne protègent plus les amoureux des bancs publics mais les voitures, innombrables, chaque jour plus envahissantes, qui stationnent, reculent, manœuvrent, montent, descendent, se croisent en une valse incessante.

Oh ! Ça a commencé bien timidement, sournoisement, en douce : un petit parking supplémentaire, comme ça, juste pour les fé-

tes de Noël, de quoi réjouir le consommateur en mal de stationnement ; quelques voitures, tout en haut, qui tenaient chaud au kiosque à musique désœuvré durant l'hiver.

Puis le provisoire est devenu définitif. Le sinistre horodateur a remplacé le pauvre gardien gelé dans sa guérite verte. Et un flot intarissable de voitures poursuit son ballet sur notre balade...

Anne-Sophie Taulier



Dieu à la place de Dieu

À terme d'une fulgurante carrière terrestre, JPG se présente devant Saint Pierre. Son entrée au paradis, il en est sûr, ne posera pas de difficultés : il a tellement œuvré pour sa ville, tellement fait de bien, tellement entrepris, bâti, creusé, construit. Aussi, est-ce en toute complacence qu'il salue le grand apôtre.

- Salut Pierre, ça boum ? Quoi de neuf ici-haut ? Mais dis donc, ça m'a l'air plutôt sympa derrière la grille... et spacieux, lumineux, parfumé... tiens, un peu comme chez moi... Chartres... Tu connais Chartres ? Allez, c'est pas le tout, Dieu m'attend. Tu ouvres ?...

Saint Pierre n'apprécie que modérément le ton.

- On ne passe pas, tonne-t-il !

- Qu'est-ce qui te prend, Pierre ? C'est moi, c'est Jean-Pierre, Jean-Pierre de Chartres, avec sa cathédrale, sa lumière, ses parfums, ses canisites ?...

Le Saint, sur son nuage, ne manifeste aucun signe de reconnaissance.

Il est surpris, JPG, forcément, il s'est toujours senti l'égal des plus grands. Il conçoit mal qu'un Ponté l'ignore. Et d'expliquer par A plus B qu'aller au paradis, après tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a donné, c'est bien la moindre des choses. Saint Pierre ne répond pas. Il connaît ces résistances de pécheurs, ces insanes jérémiades, ces arguties spéculatives. En pareilles circonstances, il questionne toujours le récalcitrant pour vérifier s'il a une vague conscience de ses manquements. A celui qui répond correctement, il accorde parfois le purgatoire.

- JPG, reprend-il d'une voix de tonnerre, pouvez-vous me dire pourquoi l'accès au paradis vous est présentement interdit ?

Il réfléchit, JP. Il aurait bien sa petite idée...

- Parce que j'ai garé ma voiture, une fois, je crois... une toute petite fois, n'importe où,

sans payer...

Soupir apitoyé du Saint.

- Ah oui, parce que j'ai été Bossuet dans un hommage funèbre à un ami, alors que je n'avais jamais vu aucun tableau de ce peintre...

Haussement d'épaules.

- Ça y est, j'y suis... parce que je n'ai pas fait de canisites pour les chats...

Bâillement.

- Parce que je me suis énermé en Conseil Municipal... parfois même, j'ai été grossier...

Saint Pierre menace de s'endormir.

- Parce que j'ai coupé les vivres à ces fainéants gauchistes de travailleurs sociaux...

Parce que j'ai augmenté au maximum mon indemnité de premier magistrat... Parce que...

JPG continue comme ça pendant un bon quart d'heure sa litanie de peccadilles fâcheuses. Saint Pierre, à bout de force, s'endort. Il n'est tiré de son sommeil que par un sanglot de repentir échappé à Jean-Pierre.

- Suffit, coupe alors le Grand Saint. Suffit ! Tu n'as rien compris. Ces péchés ô combien regrettables, il suffirait d'une ou deux confessions auriculaires pour les effacer. Mais il y a plus grave, bien plus grave et plus impardonnable. Tu n'iras pas au paradis dans la prochaine éternité, tu ne connaîtras pas le séjour des bienheureux, jamais, jamais, car tu n'as pas la moindre conscience de la faute suprême que tu as commise. Vil limon, misérable créature, infime vermisseau, ne comprends-tu pas que tu t'es pris tout simplement pour Ton Créateur ? Oui, ridicule roitelet, tu as cru être DIEU !

- Comment ça, balbutie JP ? Mais non, jamais, je l'jure...

- Ne jure pas, mécréant ! Ecoute plutôt. Tu as voulu tout voir, comme DIEU, et tu as mis des caméras de surveillance

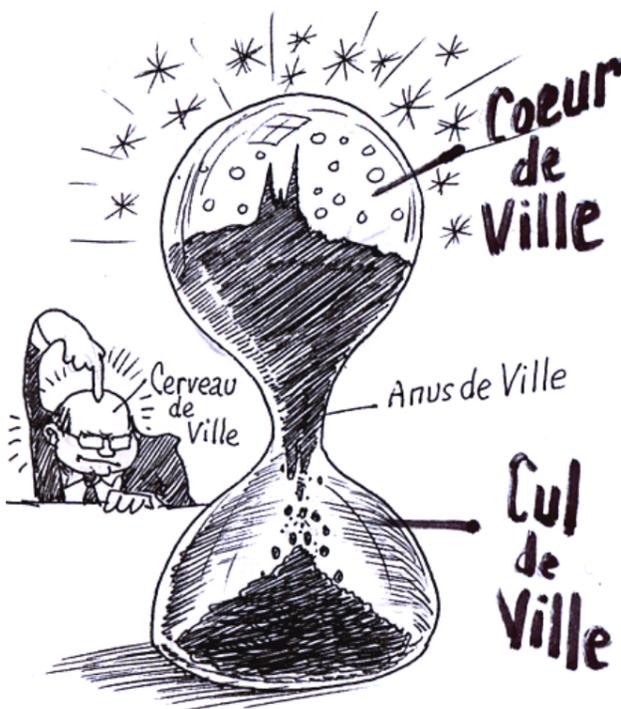
partout. Comme DIEU, tu as voulu pouvoir ôter la parole aux êtres, et tu as coupé les micros de tes contradicteurs en Conseil Municipal. Tu as voulu l'égaliser à DIEU, et tu as fait bâtir, sur toute la longueur de la ville, un parking démesuré, une tour de Babel couchée. Tu as prétendu, comme DIEU, maîtriser la lumière, et tu en as fait l'apanage publicitaire de la bourgade terrestre. Bref, à tout instant et en toute circonstance, tu as voulu juger de tout, comme DIEU, décider de tout, comme DIEU, et être, en un mot, DIEU

Cœur de magie

J'ai reçu *Votre Ville* n°35. J'ai reçu *Votre Ville* n°35. Je ne bégaye pas : je l'ai reçu deux fois à une semaine d'intervalle. Il y a dans mon immeuble un emplacement pour déposer les publicités et autres plis non adressés, mais à chaque fois il est mis dans ma boîte, plié, froissé, déchiré (il faut le forcer à entrer comme s'il avait des réticences). Il y a un peu plus de 19.000 boîtes à lettres sur Chartres et *Votre Ville* est tiré à plus de 24.000 exemplaires, alors forcément il faut bien en mettre plusieurs fois au même endroit ! Et le prochain doit être tiré à 30.000 exemplaires, chic j'en aurais peut-être trois... Mais ça vaut le coup : car *Votre Ville* joue désormais la carte de l'humour ! Lisez les pages 23-24-25 : la municipalité de Chartres facilite la ville aux handicapés. Une démarche initiée dès l'élection du magicien en 2001 ! Car il s'agit bien évidemment d'un nouveau tour de magie : Chartres avec ses rues et trottoirs étroits a toujours été d'accès difficile aux handicapés : ils sont contents d'apprendre que les choses se

sont améliorées depuis 2001. *L'Aiguillon* est prêt à accompagner JPG en fauteuil roulant du foyer Bourgairel (sis dans le quartier des Bas-Menus) jusqu'à la mairie, de la mairie à la Caisse d'allocation familiales en passant par la case Epars, de la CAF à la cathédrale, puis au théâtre. Histoire de voir les aménagements pour faciliter l'accès des handicapés dans les secteurs en travaux et d'admirer les voitures garées sur les trottoirs, passages piétons et autres endroits gênants. Un jour de pluie, si possible, pour goûter aux plaisirs des projections d'eau offertes par les automobilistes ! Demain on nettoie gratis. Comme dirait l'informaticien JPG «le bug sera corrigé dans la prochaine version». Avec sa manie des grands travaux (inspirée d'un certain président roumain ?) on est certain que tout va s'arranger : il est prévu, pour la prochaine version, un grand stade à la place de l'Hôtel-Dieu et un palais municipal à la place de la cathédrale. Rassurez-vous, les flèches seront conservées, vous n'aurez pas à payer un nouveau logo !

Mélines Enfaillite



C'était la dernière séance...

La nouvelle est tombée quelques jours avant Noël... La mairie vient de signer l'acte d'achat des Enfants du Paradis et ainsi l'acte de naissance du futur multiplexe. Le cinéma va donc fermer définitivement ses portes fin janvier. Adieu à ce lieu merveilleux, adieu aux manifestations organisées dans la cour du cinéma, adieu également à une certaine idée que l'on se faisait du cinéma ? En attendant le multiplexe, l'activité cinématographique va se poursuivre à la salle Doussineau, au forum de la Madeleine. L'association *Pourquoi Pas !* fera son possible pour continuer de promouvoir un cinéma de qualité et espère que l'engouement de chacun pour le cinéma d'art et essai restera intact...

Cécile Petiot
Association *Pourquoi Pas !*

Hommage au laid cru

Il y a quelques mois déjà, Musenpeine nous quittait. Sa vie n'aura été qu'une suite de ratés. Bon à rien, fainéant de français, comme dit le grand penseur libéral Serge Dassault, il ne devait d'écrire dans *L'Aiguillon* que grâce à la pitié qu'il inspirait à son directeur. Vivant en concubinage, sa compagne l'avait abandonné à son juste sort depuis longtemps, ne supportant pas de vivre dans le péché. Nous saluons ses trois enfants : un fils beatnik, l'autre RMiste, une fille entraînée dans une boîte de nuit qui symbolisent idéalement la France qui perd. Adieu Musenpeine ! Maintenant te voilà libre. Fini pour toi Q-Park, les canisites, les impôts qui baissent, les investissements qui augmentent. Finalement, tu sais, on t'envie un peu...

Gérard Manfin

Le mois prochain dans *L'Aiguillon* :

Snappon, histoire d'un beau gâchis

Le démantèlement de l'entreprise Snappon (prononcez «Snappone») l'été dernier a marqué la fin d'une aventure industrielle longue de presque quarante ans. La société installée à Chartres en 1965 s'était d'abord appelée Sonadex, puis Draftex, enfin Snappon. Spécialisée dans la fabrication des joints d'étanchéité, cette société de sous-traitance a été incapable de s'adapter à la demande de son principal client Renault sur le projet automobile Scenic. D'où une longue descente aux enfers avec deux plans sociaux successifs en 2001 et 2004, jusqu'au licenciement des derniers 250 salariés. Dans *L'Aiguillon* 49, à paraître en février, nous publierons une interview de Claude Trébuchet, syndicaliste CFTC, qui a bien voulu livrer son analyse de la fin de vie de Snappon.

Fari Bole

Sans-Papiers : pourquoi les hommes ne sont-ils pas tous libres de circuler ?

Comme Lili (dans la chanson de Pierre Perret), ils sont venus de Somalie ou d'ailleurs. Ils galèrent de logements d'urgence en cités sociales, bossent au noir, rasant les murs et espèrent n'avoir jamais à se faire questionner sur les raisons de leur présence dans nos rues.

Combien sont-ils sur le territoire français ? A Chartres, ils ne sont que quelques-uns, et la presse locale évoque leur présence seulement quand l'un d'entre eux est malmené par notre législation. Dans ces cas, la menace d'expulsion est proche, l'éclatement familial est programmé par les autorités, le retour (dans des conditions plus difficiles que celles qui sont à l'origine de la venue) est préféré à l'accueil et à l'intégration.

A chaque fois, de petits groupes s'organisent pour les défendre. Car ils sont peu nombreux, les militants de cette noble cause. Qui s'entendent dire que les luttes actuelles pour les Sans-Papiers ne sont que luttes annexes, anecdotiques, accessoires, à la marge des actions plus réfléchies, pesées, senties, qui permettraient aux émigrants de rester chez eux et d'y vivre bien. Ce serait sans doute oublier surpopulation, malnutrition, répression qui poussent sans joie des femmes et des hommes à se déplacer...

Qui s'entendent dire que, bien sûr, nous sommes un pays riche mais qui ne peut accueillir toutes les misères du monde. Dans ce cas, on met en avant notre propre capacité à fabriquer de l'exclusion et des situations injustes, et de discourir sur l'énergie qu'il faut développer pour nos propres exclus, actions qui ne doivent être polluées par des situations supplémentaires que nous pourrions éviter.

Qui s'entendent dire que les actions pour la régularisation des Sans-Papiers sont des actions dangereuses car sans possibilité de résultats par absence de cadre légal. Or, il n'y a pas de champ interdit aux actions de désobéissance civile, pour les OGM comme pour les «Sans».

Qui s'entendent dire enfin que l'action menée utilise abusivement les idées contenues dans la déclaration universelle des droits de l'Homme. Pourtant, la situation des Sans-Papiers ne résulte t-elle pas d'un droit fondamental qu'il semble anormal de contester à savoir le droit de pouvoir circuler librement ?

Maintenir sans droits ceux et celles

qui, de toute manière, parviennent à s'installer revient à légitimer des comportements délicatueux. Il est clair que ces personnes ont besoin de travailler et ils n'ont d'autres solutions que de le faire discrètement. Empêcher l'emploi conduit à faire échapper une part d'activité économique de toute participation à l'équilibre des régimes sociaux.

Oser la solidarité

Ignorer la présence de ces travailleurs prive les entreprises de qualifications qu'elles n'arrivent pas à pourvoir. Le bâtiment et les travaux publics sont des secteurs ayant du mal à recruter. Les services aux entreprises et aux personnes ne parviennent pas à embaucher. Le secteur sanitaire est en manque de soignants qualifiés alors que tant de médecins ou d'infirmiers étrangers sont inemployables.

Pousser les personnes à se cacher, à se taire, à se terroriser amènent à s'organiser en des réseaux communautaires, à ne pas s'intégrer en des comportements citoyens avec, à la clé, la crainte de tous les dangers minoritaires, religieux ou sectaires. Rendre difficile les regroupements familiaux n'empêche pas l'établissement de familles. Cela retarde seulement la présence des familles initiales, les contraint à s'installer dans des conditions détestables.

Espérer le retour de tous ceux qui ont fait le pas est un vœu qui ne repose sur aucune observation des comportements communs à tout groupe humain. Celui qui s'en va devient un étranger dans le lieu qu'il a quitté. Certes, il aura plaisir à se replonger dans l'ambiance de ce lieu qui le concerne, mais rarement l'exilé reviendra y vivre longtemps.

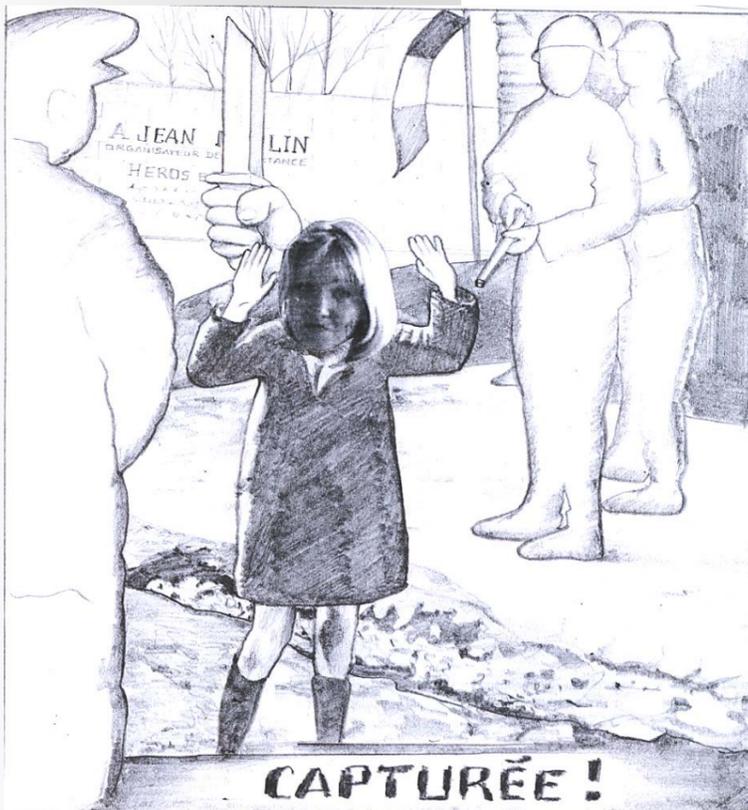
Il faut savoir que ce qui attache une personne à un lieu n'est pas la naissance, mais le fait de vivre, d'avoir une activité, de bâtir avec d'autres une histoire, de construire et de laisser une trace.

Sans doute des actions conséquentes, mûrement réfléchies s'imposent pour enrayer les mouvements migratoires, ou les contenir dans des conditions acceptées de tous. Des

actions pour le développement économique des pays en difficulté sont à initier. Le droit d'ingérence doit s'exercer sous l'autorité d'une instance internationale pour imposer dans de nombreux pays la démocratie et réduire les recours à la force de certains à l'encontre de leurs compatriotes. Les équilibres nord/sud doivent être revus et le droit des peuples à conduire les affaires les concernant est à défendre.

En attendant, nous devons concevoir que des déplacements ont lieu et qu'il est de notre devoir humanitaire de recevoir ces personnes dans des conditions dignes. Ainsi, il est de la première urgence de lier les propositions ci-dessus avec une régularisation large des Sans-Papiers aujourd'hui présents sur le territoire français.

Gérard Prier



traqués dans leur pays, traqués ici, chez nous, obligés désormais de se cacher pour exister. Natalia et Serguei Prikhodko et leurs deux enfants sont en sursis. La mobilisation militante exemplaire qui s'est produite en décembre, tant à Dreux qu'à Chartres, n'a pas infléchi l'intransigeance de l'administration préfectorale : cette dernière a refusé de leur accorder le droit de vivre en France. Et les recours contre l'expulsion ont été épuisés.

Pourquoi cette famille russe a-t-elle fui sa patrie ? Les Tchétchènes, on comprend, mais des Russes... Il y a quatre ans, Serguei, le mari, a refusé d'aller combattre en Tchétchénie. Victime de persécutions, il a tout juste eu la ressource de venir se réfugier en France. Natalia, sa femme, et leurs deux enfants, eux-mêmes menacés et agressés, ont réussi à le rejoindre en 2002, munis de simples visas de touristes.

Installés à Dreux, ils ont commencé à s'adapter à leur nouvelle vie, et multiplié les efforts et les démarches pour s'intégrer dans la société française. Le 13 décembre 2004, Natalia s'est innocemment rendue seule à la préfecture de Chartres pour avoir des nouvelles de l'étude de son dossier de régularisation. On lui a poliment demandé de patienter, le temps de prévenir les policiers qui l'ont arrêtée et jetée en prison... Elle aurait été mise dans l'avion pour Moscou deux jours après sans la mobilisation de solidarité du Collectif 28 de défense des Sans-Papiers et sans le tapage des médias.

Quel pays est donc la Russie aujourd'hui ? Natalia Prikhodko : «Si on m'avait expédié là-bas, c'en était fini de moi, il n'y aurait pas eu une procédure officielle, hop, dans le trou !...»

Et la France ? La patrie de Jean Moulin ? Ça veut dire quoi ces mémoriaux, ces grandes messes alors que se perpétuent les basses œuvres qui nous ramènent à des heures sinistres ?

Dimitri Keltchewsky

Un p'tit train s'en va dans la fumée...

Vous rêviez de visiter la région Centre par le train, de pouvoir vous rendre de Chartres à Orléans en moins d'une heure ou à Tours en moins de deux heures autrement que collé entre deux poids lourds sur la RN 154 ou sur la RN 10. Vous pensiez qu'on pouvait réduire encore le nombre des morts sur la route. Qu'il y avait des alternatives possibles au tout-bagnole... Eh bien, oui, vous rêviez... Le 30 novembre 2004, dans une conférence de presse, Michel Sapin faisait état d'une lettre du préfet de région annonçant que la Région ne disposait pas des crédits nécessaires à la réalisation de la ligne SNCF Chartres/Orléans, pourtant prévue au contrat de plan 2005-2006.

Par décision prise début décembre, la Région prend en charge les frais d'études en cours de manière à boucler ce dossier et à rendre une mise en œuvre possible si le nouveau contrat de plan prévoyait à nouveau la budgétisation des travaux sur cette ligne. Le Conseil Régional a également pris une délibération que les

partis de gauche et l'UDF ont approuvée, L'UMP et le FN s'abstenant.

Au cours de sa réunion du 16 décembre, le Collectif pour la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Chartres/Orléans a décidé de

qui sont gelés à l'exception de ceux alloués aux autoroutes A19 (Artenay/Courtenay), A41 et aux TGV Est, Lyon/Turin, Perpignan/frontière espagnole, à la réhabilitation de la ligne Bourg-en-Bresse/Genève. Le fait est paradoxal dans un pays dont le président déclare grande cause nationale la lutte contre l'insécurité routière. Y a-t-il un quota incompressible des tués sur les routes ? La rentabilité du réseau ferroviaire en France n'a pourtant plus à être prouvée. Le nombre de voyages par le rail est de 30 millions par an. Le nombre potentiel de voyages ferroviaires Chartres/Orléans est estimé à 635.000 par an contre 200.000 sur le trajet Chartres/Tours. Ce service est d'autant plus rentable à court terme que les usagers le paient. Pourquoi cela n'intéresse-t-il pas plus les pouvoirs publics ? Faudra-t-il attendre l'épuisement des ressources en pétrole pour que disparaisse le lobby pétrolier ?

Elisabeth Calu

poursuivre ses actions. Il a rédigé et envoyé une lettre ouverte au ministre des Transports, Gilles de Robien. Le ministre avait par ailleurs réagi en précisant que l'opération est toujours inscrite au contrat de plan. Or, le contrat de plan arrive à échéance en 2006...

En fait, ce sont tous les budgets des transports routiers et ferroviaires



Serge, arrête ton char !

Le 9 décembre dernier, interrogé sur *France-Inter*, Serge Dassault déclarait : «Les socialistes ont créé la décadence en France, par leur système où il ne faut pas travailler, où il n'y a pas de discipline, où il faut laisser faire n'importe quoi, il ne faut pas de punition, il faut se marier avec n'importe qui...», et encore : «Les 35 heures c'est le cancer de la France !».

Vous ne rêvez pas, ce ne sont pas des «brèves de comptoir», c'est la pensée profonde du maire de Corbeil, conseiller général et sénateur de l'Essonne, d'un capitaine de l'industrie (de l'armement), parmi les plus puissants de France. Du président d'un groupe de presse (la Socpress) influant sur 70 publications dont *Le Figaro* et *L'Express* !

Bon d'accord, ce sont les patrons qui créent des emplois, et il ne faut pas trop les décourager d'entreprendre ! Mais on connaît des patrons qui licencient pour améliorer la rentabilité, malgré des profits confortables. On en connaît d'autres qui embauchent des jeunes en stages gratuits plusieurs mois, qui emploient des jeunes surqualifiés et diplômés pour le SMIC ! Qui les font travailler bien au-delà des heures légales et oublient de payer les heures supplémentaires ! Mieux encore, qui font travailler des étrangers au noir pour moins cher !

Sans compter ceux qui délocalisent leur production pour profiter des salaires de misère des travailleurs sans défense des Zones Franches Industrielles* ! Contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, on ne connaît pas de chômeurs volontaires, peu de chômeurs heureux. Le travail est de moins en moins source d'épanouissement, mais plutôt de stress, de crainte de l'avenir et de harcèlement de petits chefs !

On se réjouit qu'il y ait des lois, des inspecteurs du travail (trop peu nombreux) et des syndicats, car les abus sont encore trop importants dans notre beau pays des droits de l'Homme. Pourtant, on peut être très inquiet que l'on puisse faire de telles déclarations sur une radio publique, ces propos sont anti-chômeurs, méprisants pour les travailleurs, et de surcroît homophobes ! Ils révèlent, ce qu'on pressentait déjà (voir les débats du conseil municipal de Lucé), que les idées du FN sont bien présentes parmi les membres de l'UMP !

Où sont les patrons humanistes, citoyens et intelligents, respectueux des lois, du bien-être de leurs employés et attentifs au respect de l'éthique et de l'environnement et dont la fortune progresse honnêtement ? Il doit bien en exister quelques uns ou c'est à désespérer du libéralisme

Denys Calu

* Les ZFI dénoncées par Nao mi Klein dans «No logo, la tyrannie des marques».

Ce qui est caché aux patients...

À l'heure où le ministre de la Santé va parader sur les ondes pour expliquer qu'il a présidé à la signature d'un accord historique sur le «médecin traitant», à l'heure où va se mettre en place une gigantesque campagne de communication de nature à persuader le public que le but poursuivi est la sauvegarde de l'assurance-maladie solidaire, que peuvent faire les acteurs de terrain que sont les généralistes pour alerter l'opinion et révéler que derrière les effets d'annonce dont ce gouvernement s'est fait le spécialiste en matière de cohésion sociale, la réalité nue est toute autre ?

Ce qui sera dit aux patients, c'est qu'un nouveau système de santé se met en place, un système vertueux qui les engage à choisir un médecin traitant, essentiellement un généraliste qui les soignera et les aidera à accéder de manière coordonnée aux avis des spécialistes si cela est nécessaire. Ce qui sera dit aux patients, c'est que ce système mieux coordonné va générer des économies, et permettre de sauver la Sécu.

Ce qui sera caché aux patients, c'est que s'est déroulé lors de ce simulacre de négociation entre le proconsul nommé par le pouvoir en place et les syndicats médicaux les plus opposés à une vraie réforme du système de santé, le dépeçage en règle de la Sécu.

Ce qui sera caché aux patients, c'est que les économies virtuelles chiffrées et attendues ne seront jamais au rendez-vous, car aucun moyen n'a été donné aux généralistes pour s'acquitter de la fonction administrative supplémentaire qui leur est dévolue. Au point que le système du médecin référent, un système de coordinations de soins autofinancé, optionnel, volontaire, choisi depuis 1997 par près de 8.000 médecins et de 1,5 millions de patients, associant rémunération forfaitaire pour les généralistes en échange d'une bonne tenue du dossier et d'une formation

médicale indépendante des firmes pharmaceutiques, et tiers-payant pour les patients, a été volontairement détruit par les signataires de cette contre-réforme.

La médecine devient une marchandise

Ce qui sera caché aux patients, c'est que les «négociations» ont moins abordé les réelles difficultés de notre système de santé, que les augmentations tarifaires des spécialistes. Aussi justifiées qu'aient pu être les revalorisations des spécialistes de secteur 1, dont les honoraires étaient bloqués depuis de nombreuses années, on peut s'interroger sur le fait que les généralistes, dans leur ensemble, n'obtiennent rien, rien d'autre que la possibilité de pratiquer un abattage à la pièce en voyant disparaître les systèmes de rémunération forfaitaire qui, pour la première fois, valorisaient le travail fait hors consultation (coordination des soins, actions de prévention et d'éducation, formation médicale indépendante, mise à jour des dossiers et des bases de données informatiques, amélioration des pratiques...)

Ce qui sera caché aux patients, mais qu'ils découvriront rapidement, c'est que cet accord signé entre les syndicats de spécialistes et le porte-parole du gouvernement sous l'égide du ministre de la Santé et des ses conseillers issus de ces mêmes syndicats de spécialistes, ne met pas en place le système du médecin traitant, mais son contournement. Car une fois les généralistes, faute de moyens, mis dans l'impossibilité de faire fonctionner le système coordonné, l'accès direct au spécialiste sera facturé avec dépassement d'honoraires généralisé.

Au nom d'une mythique «unité du corps médical», le ministre a déjà salué cet accord comme la première convention signée de-

puis dix ans. Alors qu'une convention médicale spécifique aux généralistes a existé pendant toutes ces années, qui les a vus s'investir massivement, malgré les difficultés, dans la maîtrise des outils informatiques, la formation continue, la prise en charge de pathologies complexes, la prescription en généralistes puis en dénominations communes internationales (DCI), génératrice d'économies pour la Sécurité Sociale comme pour les mutuelles, et donc pour chaque patient, car l'augmentation des dépenses de prescription est l'une des causes

politiques issus du sérail pyramidal de l'édifice médical rejoint la logique ultralibérale : le patient doit enfin comprendre que la santé est devenue une marchandise comme une autre ; il doit savoir, obsession des économistes libéraux «combien ça coûte ?», et sortir le chéquier doit devenir pour lui une habitude en passant dans la salle de consultation, quand certains rêvaient encore de prise en charge sanitaire solidaire, égale pour tous.

Une contre-réforme condamnée à l'échec

Cette contre-réforme libérale n'offre aux généralistes aucune perspective hormis la course à

l'homme considéré dans sa globalité.

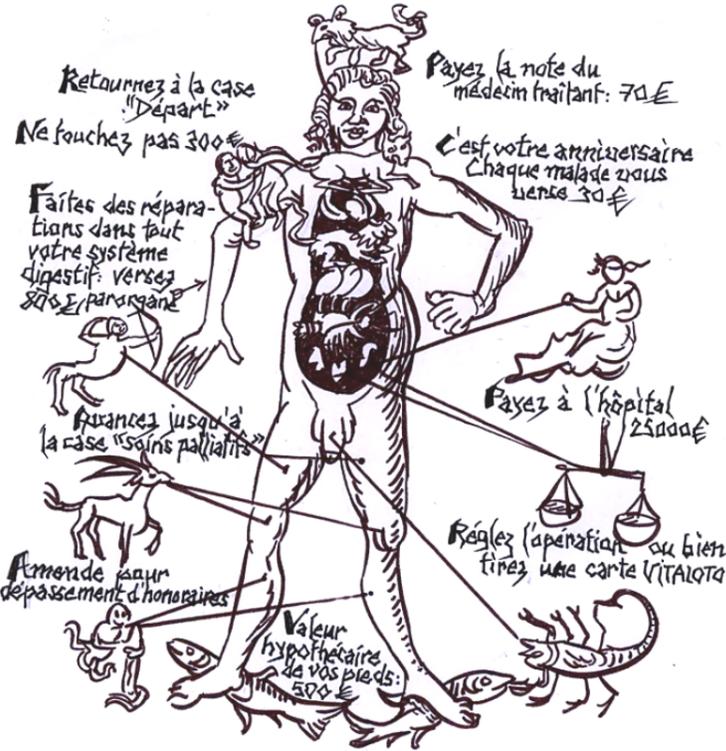
Aux jeunes généralistes, elle fera office de repoussoir. Confrontés à la difficulté de l'exercice quotidien, à la désertification des campagnes par tous les acteurs de santé (généralistes, infirmières, kinésithérapeutes), à la disparition du système du médecin référent qui correspondait en partie à leurs attentes de sortie du seul paiement à l'acte, ils donneront la préférence à des postes salariés ou s'installeront ailleurs en Europe, dans des pays où les politiques savent quelle est la spécificité du médecin généraliste, la prise en charge du patient dans sa globalité, sur le long terme, et non la distribution de bons pour accès au spécialiste.

Aux patients, elle réserve toute sa cruauté, avec la mise en place d'un accès aux soins dépendant des revenus.

A l'industrie pharmaceutique, elle offre un boulevard : entre des généralistes pressurés dont tous les efforts de prescription raisonnée n'auront servi qu'à réévaluer les spécialistes, et des spécialistes à honoraires libres parmi les plus opposés à la prescription hors marque (DCI et génériques), le coût réel des médicaments va exploser.

Au final, il faudra constater l'échec de cette contre-réforme, en faire porter la responsabilité aux lampistes que sont les généralistes, et ouvrir la porte aux assurances privées, d'un air désolé, en disant que la Sécu, bien malade, n'a pu être sauvée. Les communicants du ministre sauront très bien faire.

Sandrine Buscail est Président du Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes. **Philippe Foucras** est médecin généraliste, fondateur du Formindep (collectif pour une formation médicale indépendante au service des seuls professionnels de santé et des patients). **Christian Lehmann** et **Martin Winckler** sont médecins généralistes et romanciers. **Philippe Le Rouzo** est Président du Syndicat Départemental des Médecins Généralistes du Morbihan MG56. **Franck Wilmart** est médecin généraliste en milieu rural.



majeures d'augmentation de tarif des mutuelles. Mais cet accord ne concernait que les généralistes, les spécialistes de secteur 1 étant mal défendus, et les spécialistes à honoraires libres refusant de s'investir dans ces accords.

Ici, le mépris des hommes

l'acte, nez sur le guidon. A l'heure où la médecine générale est enfin reconnue comme une spécialité à part entière à l'Université, cette contre-réforme pose comme principe la supériorité de la médecine d'organe, de l'homme morcelé, sur la médecine générale, médecine de

Catastrophe naturelle dans l'Océan Indien

Commentaires Alternatifs

- **Jacques Nikonoff**, président d'Attac-France : «*Quelque chose en effet ne va pas dans l'attitude des médias et les commentaires faits par la plupart des responsables politiques. La concurrence, ce principe fondateur de l'idéologie néolibérale, s'est même étendue à l'aide humanitaire. Nous assistons à une sorte d'enchères, chaque pays voulant ne pas donner le moins...*

La mobilisation des citoyens et des peuples, pourrait s'organiser autour de cinq objectifs : un prélèvement fiscal exceptionnel, l'augmentation de l'aide publique au développement, l'annulation de la dette publique des pays pauvres concernés par la catastrophe, la coordination internationale des services publics pour reconstruire les pays dévastés, la mise en place dans la région de systèmes d'alerte des catastrophes.

- **Eric Emptaz**, *Le Canard Enchaîné* (édition du 5 janvier 2005) : «*Le Bangladesh, pays non touristique, qui a été touché par le tsunami mais relativement épargné (100 morts seulement), selon le dernier bilan, essayait en avril 1991 à lui seul un cyclone qui avait fait 140.000 morts. Presque autant de victimes que le tsunami dans toute l'Asie. Qui s'en souvient ? Les médias avaient vite cessé d'en parler. (...) On oublie vite quand on n'est pas directement concerné. Trop vieux, trop loin, trop exotique...*

Jour de haine administrative ordinaire

La Poste à Chartres. Un recommandé. Jour ordinaire de formalité administrative. Je me rends dans ce lieu symbolique de la correspondance écrite, amoureuse parfois.

Il y avait belle lurette que je n'y étais allé. Pourquoi s'y sent-on perdu ? La dernière fois, il fallait prendre un ticket et attendre son tour, comme à la Sécu. Aujourd'hui, modernisme oblige, un serpent canalisé l'usager métamorphosé en client par le libéralisme. Je cherche le formulaire jaune sur les comptoirs, ne l'y trouve pas, m'enquiert au guichet où l'on retire les recommandés et les paquets. Même pas le temps d'ouvrir la bouche, que la préposée me dit qu'après la cliente qui me précède "c'est fermé". Je

me permets de lui demander un formulaire pour un envoi en recommandé. Elle me répond qu'ils se trouvent sur le comptoir de l'accueil. Je réponds qu'il n'y en a pas. Elle cherche, n'en trouve pas non plus et m'engage à en réclamer à un autre guichet. Je demande s'il faut que j'entre dans la file d'attente. Le ton de sa réponse me fit comprendre que non. J'ai failli lui dire que, dans ces conditions, elle participait à rendre inéluctable la privatisation de son entreprise.

Je me ressaisis et m'en dispense parce que contraire à mes convictions profondes. L'Accord Général sur le Commerce des Services explique dans les moindres détails comment pourrir un service public avant de le «dealer» sur le marché du

rendement. C'est ce qui leur arrive aux préposés. On ne leur donne pas les moyens de rendre le service pour lequel ils sont payés. N'empêche, il va falloir qu'ils apprennent à sourire.

Plutôt que de supprimer les petits bureaux de poste dans les campagnes, je proposerais bien de décentraliser les usines à courrier vers les quartiers des villes, les bourgs. Enfin, là où on peut encore se garer. Là où on accueille encore l'usager/client aimablement parce qu'on ne travaille pas encore à flux tendu. Là où, par sa seule fragrance, on sait distinguer une déclaration d'amour passionnée d'une mise en demeure d'huissier. Quand les préposés recevront la leur, il faudra vraiment qu'ils apprennent à sourire.

Philip Lafeuil

TSUNAMI : 3 minutes de silenceTCHÉTCHÉNIE : 10 années.

Double tranchant. Le 22 octobre dernier, sur une idée du président du conseil de surveillance d'AXA, Claude Bébear - vous savez, l'inventeur du curriculum vitae anonyme - 35 grandes entreprises se réunissent et signent la charte de la diversité (à l'époque du concept de développement durable, c'est fou le nombre de chartes et labels produits par mois : si ça continue, il va bientôt dépasser celui de la production industrielle nationale...). Et que dit cette charte ? Elle se donne pour objectif de "rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières". Jusque là, très bien ; on peut simplement se

poser la question du réveil tardif de ces entreprises signataires. C'est encore pire pour les non signataires... Pour ces dirigeants éveillés, il ne coûte rien de signer un document, non contraignant, sur un sujet d'actualité telle que la discrimination positive. Cependant, à y regarder de plus près, rien n'est jamais anodin. Ainsi, en même temps qu'elle signait la charte de la diversité, la société Sodexo retirait leur prime de repas à ses salariés musulmans observant le jeûne du ramadan. Décidément, la communication reste une arme à double tranchant (source : *Alternatives Économiques*, n° 232, janvier 2005, page 71).

Humeurs

☹ **Généreuse Russie.** Pour venir en aide aux victimes du tsunami du 26 décembre, «La Russie acheminera deux tonnes d'eau vers la Thaïlande où le système de distribution a été endommagé» (in *Le Monde* du 31 décembre). La population thaï s'étrangle d'émotion devant une telle débauche de moyens humanitaires... (Gérard Leray)

☹ **600 patates.** C'est le montant annuel en euros des droits de retransmission des matches de ligue 1 de football que Canal + paiera pour les trois prochaines saisons. 600 millions, c'est presque deux fois le coût de construction du viaduc de Millau (320 M€), dont on nous rebat les oreilles (décidément, le tout-foot et le tout-routier occupent encore une bonne partie des journaux TV ces temps-ci !). 600 millions, c'est 28 fois le salaire annuel du PDG Bernard Charles (Dassault Systèmes), le mieux auto-payé du CAC 40. Pour finir de vous écœurer, 600 millions, c'est 6,5 fois le total des ressources 2003/2004 des Restos du Cœur. (Noël Billard)

☹ **Caciques dans les prés*.** Aujourd'hui, grâce à ses succès électoraux enregistrés en 2004, le Parti Socialiste se reprend à rêver. Mais rêver à quoi ? Et se demande-t-il s'il fait encore rêver ? Ce que l'on observe après le référendum interne du PS sur le traité constitutionnel européen ne peut satisfaire les citoyens. Sans être fabiusien convaincu, je crains, au vu du retour sur le devant de la scène des caciques de campagne (Jack Lang, DSK, Martine Aubry, à la direction du parti) que le discrédit, une fois encore, soit jeté sur les valeurs démocratiques de la gauche qu'*Energies Citoyennes* a la prétention de défendre. (Philip Lafeuil)

* Ni dans les prés, ni en campagne, dans les choux !

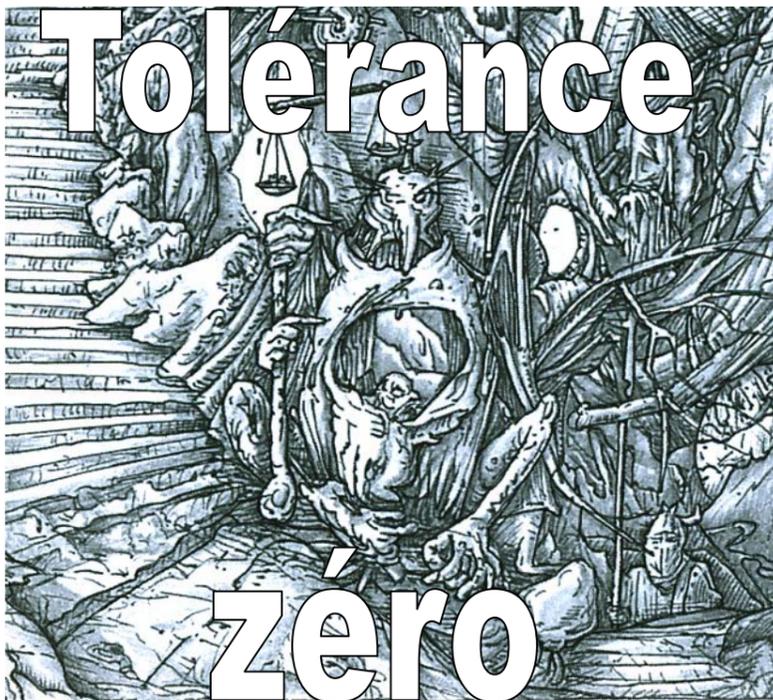
Contre les guerres

Rappelez-vous la mobilisation contre la guerre début 2003... Cette guerre encore à venir qu'il n'était nul besoin de préciser, de nommer, toujours annoncée au singulier, «La Guerre», tant l'évidence de la menace qu'imposaient les Etats-Unis et leurs alliés à l'Irak était pressante, omniprésente.

Rappelez-vous... de Londres à Paris, de New-York à Sidney, de Berlin à Rome, de Madrid à Athènes... Mais aussi du Caire à Karachi... Par millions, badges à la boutonnière et banderoles en bandoulière, ce furent les déferlantes du «Non à la guerre», guerre à l'évidence unique, inique et frappée du sceau infamant de l'impérialisme américain. Infâme en effet, cette guerre, aujourd'hui ancrée dans le décor étrangement banalisé, révèle bien au-delà de nos appréhensions sa sinistre réalité.

Ce «Non à la guerre» qui investissait tout le champ de nos activités militantes, excluait de l'horizon de nos préoccupations d'autres guerres pourtant cruellement présentes de par leur réalité, leur proximité et l'urgence des enjeux.

Il nous revient le souvenir de la manifestation de Moscou, conduite par des syndicalistes contre «des guerres», en Irak évidemment, mais aussi en Tchétchénie, en Palestine - rassemblement fort modeste il est vrai, perdu dans un environnement hostile, voire dangereux... mais ô combien politique et chargé de sens tant il rendait intelligible dans l'espace géostratégique européen et moyen oriental ce contre quoi



nous nous mobilisons : le terrorisme d'Etat de puissances impériales ou coloniales à l'encontre de peuples opprimés, martyrisés, spoliés.

Contre toutes les démagogies

Ainsi, sur la scène du Grand Guignol sanglant planétaire s'agitent les têtes de Bush, Poutine, Sharon... Nous revoilà confrontés à la violence de ces guerres sans avoir à faire le cynique tri entre «La guerre» intolérable et celles qui pourraient être acceptées,

supportées, ignorées ou, pire, occultées.

Seules les guerres portées par l'impérialisme américain devraient-elles, à l'exclusion des autres, susciter indignation, mobilisation et focaliser toutes nos énergies au seul prétexte qu'il est dominant ? Beaucoup le pensent, le théorisent et l'érigent en terme de stratégie. Ce faisant, ne brouillent-ils pas les pistes et ne distillent-ils pas une compréhension manichéenne des conflits ? Pour preuve, ceux qui, aujourd'hui, donnent quitus à la fort pu-

dente politique menée par le libéral Chirac au Moyen Orient, qui oublie sa politique de main mise sur la Côte d'Ivoire et sa scandaleuse sollicitude entretenue à l'égard de Poutine (commerce oblige). La politique sans principe mène à la perte de nos repères et responsabilités.

Pour preuve encore, nos élus politiques, ceux de gauche, d'extrême gauche, ceux avec qui nous partageons bien des combats, qu'ont-ils argumenté lors de la campagne des européennes ? Ceux qui se sont faits les chantres incantatoires de «l'Europe des travailleurs», celle que nous voulons, ou encore celle des droits de l'Homme, généreuse, ouverte, pacifiée... Ont-ils créé le lien, lors de l'événement électoral, caisse de résonance médiatique, avec la situation concrète, terrifiante, vécue par le peuple tchétchène ? Ont-ils, ne serait-ce qu'alerté, les électeurs sur le génocide largement engagé de ce peuple pourtant européen ? Que nenni... Serait-ce la mauvaise pioche pour gagner des voix ? Cette démagogie irresponsable par défaut emporte paresse intellectuelle et argutie spéculative, voire perverse. Dans l'inconscient collectif, le Tchétchène demeure cet individu mafieux, terroriste, forcément islamiste, donc voué aux gémonies ! Le colonel Poutine peut poursuivre le massacre et Chirac ses affaires...

Travail de Mémoire

Nul besoin d'affirmer qu'à l'évidence les Etats-Unis conduisent et orchestrent particulièrement en Afghanistan et en Irak la farandole de la mort. Mais les puissances en déclin, même régionales (dans les Balkans) peuvent provoquer des conflits aux conséquences indicibles, de l'ordre de la catastrophe majeure. Les génocides en cours dans le Caucase et en Palestine génèrent des problématiques infer-

nales à l'échelle de plusieurs générations, des conflits aux dynamiques régressives, susceptibles de propager la guerre à l'échelle continentale.

Nous étions 3.000 au Trocadéro, le 6 novembre 2004, pour dénoncer le terrorisme d'Etat russe en Tchétchénie et dans le Caucase ; aussi peu nombreux le 13 novembre 2004 de la Bastille à Nation pour réaffirmer notre opposition à l'ignoble politique de Sharon, à son mur, à la mise en place d'un ghetto à l'échelle d'une parcelle palestinienne. Et pourtant les énergies existent. Il faut donner du sens ! Le parti pris anticolonialiste, anti-impérialiste relève d'un principe INDIVISIBLE, de solidarité entre les peuples. Nos engagements n'ont de sens qu'inscrits dans une volonté de TOLERANCE ZERO à l'égard de toutes ces guerres.

Nous ne serons plus les témoins passifs de ces catastrophes humaines annoncées. Nous ne serons plus les pourvoyeurs assidus de grains à moudre à venir pour alimenter le moulin du Devoir de Mémoire, pilier idéologique désormais constitutif de notre culture. Par contre, sans doute conviendrait-il d'être partisan du Travail de Mémoire, afin de repenser le passé pour saisir nos propres errements, nos manquements, nos lâchetés et erreurs politiques... et rendre ainsi plus lisibles et pertinents nos engagements présents.

Pour le retrait des troupes américaines et leurs alliés en Irak, pour le droit des Palestiniens à recouvrer leurs terres et leurs biens, pour le plan de paix du président Maskhadov en Tchétchénie et l'arrêt des combats dans le Caucase, il est urgent de reprendre la rue, tous ensemble, contre les guerres.

Claude Marill



Tchétchènes : chez eux, pourchassés Nulle part citoyens

Difficile de se représenter ce qu'est être Tchétchène : prisonnier condamné à mort dans un territoire verrouillé, livré à tous les arbitraires, candidat forcé à l'exil de moins en moins sujet de compassion, exposé au danger du refoulement mortel.

C'est une première : même le président tchétchène Alkhanov, installé par Moscou, reconnaît que des exactions sont commises par les forces prussiennes. En effet, même si les journaux occidentaux ne consacrent plus une ligne à ce sujet, les arrestations de femmes, de vieillards et d'enfants se poursuivent, les tortures sont avérées.

Le 3 janvier, dans une lettre au Parlement européen, les dirigeants tchétchènes en exil dénoncent l'arrestation à Grozny de la famille du président Maskhadov (passé à la clandestinité). Ils y voient une prise d'otages téléguidée par Moscou, effectuée par les «Kadyrovtsy», les milices de Ramzan Kadyrov, le «Quisling tchétchène».

Force est de constater,

encore une fois, la placidité de nos gouvernants face à de telles violations du droit international, à cette terreur d'Etat dans un monde qui prétend éradiquer le terrorisme. En novembre 2004, Bruxelles (dûment chapitré par qui ?) a refusé des visas aux représentantes du tout nouveau parti des Mères de soldats russes, ainsi qu'à Akhmed Zakhaev, ministre des affaires étrangères en exil à Londres et l'un des auteurs du plan de paix.

L'échec de ce sommet qui avait tout pour déplaire au Kremlin est un signe de faiblesse des Européens face aux Russes - et c'est le Luxembourg qui occupera la prochaine présidence tournante de l'Europe, en la personne de Jean-Claude Juncker, qui s'affirme décidé à restaurer de bonnes relations avec Poutine !

Autres signes de cette complicité objective : la difficulté pour les réfugiés à obtenir le droit de demeurer en territoire européen, en France ou ailleurs. Une famille tchétchène vient de passer



deux semaines en zone d'attente à Roissy, de refus en recours ; le tribunal de Bobigny vient d'accepter leur requête : pour eux encore, les associations ont convaincu de la nécessité vitale de les accueillir.

Chantal Vinet

Un puits pour la vie

Vendredi 10 décembre, soirée tchétchène à Beaulieu, à l'initiative d'Energies Citoyennes. Quelle leçon d'humanité ! Intervenient dans ce débat trois militants humanitaires admirables, courageux et tellement simples. Les informations livrées donnent un éclairage nouveau, pour moi, sur une situation complexe. En fin de soirée, une réfugiée prend la parole. Elle nous parle d'eau souillée par des soldats imbibés d'alcool, de mines qui tuent ou estropient les enfants près de la rivière, de jeunes femmes obligées d'affronter des soudards pour

rapporter l'eau à la maison. Son discours, loin d'être larmoyant, est un combat. Afin que son exil ne soit pas vain, elle tente de réunir 8.000 euros qui serviraient à creuser un puits pour fournir de l'eau à tout son village. Avec force, elle nous dit ensuite que le massacre de Beslan n'est pas imputable à son peuple : «Beslan, c'est le diable !!!». Elle balaye ainsi l'immonde discours qui fait des Tchétchènes des combattants d'un dieu sanguinaire. Cette femme fière ne nous demande pas de nous apitoyer mais de participer, pour elle mais aussi pour nous. Pour essayer de faire taire les discours pragmatiques - «juste un pansement sur une jambe de bois» - qui ne manqueront pas de nous dire toute la vacuité d'une telle action.

Lhooq

Une réaction à la libération des otages français en Irak

Chartres, le mardi 21 décembre 2004.

Lorsque nous avons appris, à 17 heures 31, la libération des otages français, Christian Chesnot et Georges Malbrunot, nous avons été soulagés, bien entendu, après l'inquiétude et la mobilisation à laquelle nous avons participé le 11 septembre 2004, à Chartres, au monument Jean-Moulin, boulevard de la Résistance, entourés de Jean-François Kahn, du général Henri Paris, de Mohamed Sifaoui et du vice-président du Conseil Régional du Centre, Bernard Farion qui, avec nous, ont déposé une gerbe de l'espoir.

A cette époque, nous savions pertinemment que ce serait long... Tel était le sens de notre appel à l'ensemble des élu(e)s d'Eure-et-Loir pour se joindre à nous.

Ce qu'il restera de cette prise d'otage, outre la souffrance des deux hommes, c'est, à n'en pas douter, la véritable union sacrée

des citoyens, toutes confessions confondues, des hommes politiques, des médias et des associations, à l'instar de l'ARCHE, qui ont formé, sur le sujet, un véritable consensus national face aux ravisseurs de l'Armée Islamique d'Irak qui, faut-il le rappeler, demandaient purement et simplement le retrait de notre «Loi sur le Voile à l'Ecole».

Les Français ont été unis sur les valeurs de la République et de la laïcité, comme nous l'avons voulu lors de notre 1^{er} Forum International des Républicains, le 11 septembre, et c'est une immense satisfaction, dans un moment dramatique, d'avoir pu le constater.

Mathieu Brétilard, au nom de l'ARCHE (association républicaine et citoyenne de la région chartraine), et de République et Démocratie Chartraine.



L'Aiguillon

Imprimerie : Chartres Repro
Directeur de la publication : Gérard Leray
ISSN 1625-7707

Energies Citoyennes
30, rue de Fresnay
28000 Chartres

Ils ont bossé pour L'Aiguillon 48 : Lhooq, Dimitri Keltchewsky, Alain Patelin, Gérard Manfin, Claude Joly, Fari Bole, Elisabeth et Denys Calu, Anne-Sophie Taulier, Sandrine Buscail, Philippe Foucras, Christian Lehmann, Martin Winckler, Philippe Le Rouzo, Franck Wilmart, Dominique Chéron, Chantal Vinet, Mathieu Brétilard, Gérard Prier, Michel Renoult, Claude Marill, Gérard Leray, Noël Billard, Philip Lefeuil, Chantal Rointru, Mélusine Enfaillite, François Bétou et G.Lépy.

Pour contacter L'Aiguillon : aiguillon-info@free.fr

Points de vente fixes

A Mainvilliers : **le Jourdan** (rue de la République).
A Lucé : **le Cosmos** (place des Arcades) et **le Tabac-Presse du Vieux-Puits**.
A Chartres : **Mille-Pattes** (mail Jean-de-Dunois), **le Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), **la Civette** (place du Cygne), **le Floribar** (rue de la Clouterie), **le Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles-Péguy), **le Jeanne d'Arc** (place Jeanne d'Arc).
Et bien sûr, chaque samedi, sur le **marché de la place Billard**.

Je m'abonne ! J'adhère !

• Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n°s/an), frais de port inclus.

• J'adhère à EC pour 8€

• Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Energies Citoyennes)

Nom/Prénom :

Adresse :

Energies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres

Le mensonge Tchernobyl

Le 7, puis le 15 mai, le SCPRI présente ses premiers bilans chiffrés officiels : 407 becquerels au mètre carré en moyenne, puis 240 Bq/m². Ces mesures qui incluent six radionucléides (dont le Césium 137* pour 8,5 Bq/m²) sont rassurantes et justifient apparemment la retenue des pouvoirs publics. Sauf que ces chiffres s'avèrent faux, imprécis, non scientifiques, incohérents, malhonnêtes.

Intrigués par les infos circulant à l'étranger, quelques scientifiques effectuent leurs propres mesures ; les résultats sont stupéfiants : leurs chiffres sont **des centaines, voire des milliers** de fois plus élevés que ceux du SCPRI ! «*L'ensemble de la chaîne alimentaire est contaminée*». Après plusieurs conférences de presse, ils décident de se donner des moyens de mesure indépendants et créent la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité). La bataille médiatico-scientifique débute.

Les chiffres sont trafiqués

Sous la pression, le SCPRI se voit obligé de rectifier ses chiffres, à la suite d'une série de mesures en juin et juillet. La moyenne pour le Césium 137* passe de 8,5... à 1800 Bq/m² ! Ce serait déjà plus sérieux : 1) Si ce n'était trop tard, c'est dans les quinze premiers jours qu'ils devaient diagnostiquer et agir ; 2) Si les chiffres - même plus proches de la réalité - étaient cohé-

rents scientifiquement ; 3) Si l'écart hallucinant avec les chiffres du 1^{er} bilan avaient suscité une explication ou une demande d'explication.

La CRIIRAD décide d'effectuer elle-même une campagne de mesures irréfutables scientifiquement. 165 prélèvements sont faits de 1987 à 1993, qui dessinent une carte de la contamination du pays par la catastrophe. Le plus souvent, seul le Césium 137 peut être évalué, mais on peut facilement en déduire la teneur initiale pour les autres radionucléides. Deux facteurs météorologiques, les vents et les précipitations, découpent pour cette période le pays en trois bandes verticales : l'ouest, pluvieux mais épargné ; le centre, survolé mais sans pluie ; l'est, combinant les deux facteurs.

Les chiffres sont globalement plus élevés que ceux du SCPRI en juin et juillet (ne parlons pas de ceux de mai !), mais la comparaison s'arrête là : à des données moyennes bidon, la CRIIRAD oppose un chiffrage local précis et argumenté : en effet, la contamination a été totalement hétérogène, en «taches de léopard», hétérogénéité encore accentuée par la suite (des pics d'un, voire deux millions de Bq/m² ont pu être enregistrés en certains points d'accumula-

tion : de véritables déchets nucléaires à l'air libre !)

Quelle fut la contamination durant les deux premières semaines ? Sachant que l'on peut déduire la teneur en iode 131 en multipliant par cinq - voire par dix - la mesure du Césium 137, cela donne des valeurs qui auraient justifié l'interdiction de donner du lait aux nourrissons dans toute la zone est du pays, de l'Alsace à la Méditerranée. Au moins. Alors, incompétence ou intentionnalité ?

Le SCPRI, nommé par l'OMS, ne pouvait pas être incompétent, il mentait donc délibérément. Pourquoi ? Pour rassurer à tout prix ? Pour faire des économies (dédommagement des agriculteurs) ? Pour protéger l'image de l'industrie nucléaire ? Refus de croire à la nocivité de la contamination ? Après moi le déluge ?

Quoi qu'il en soit, le SCPRI n'a pu agir seul. Et, parmi ses tutelles ministérielles, c'est le ministère de l'Industrie (dirigée à l'époque par Alain Madelin) qui a joué un rôle prépondérant. La protection de l'industrie a, en l'occurrence, prévalu sur les enjeux

sanitaires. Le directeur du SCPRI, Pierre Pellerin, parti à la retraite, ses successeurs s'efforcent depuis lors de préserver l'héritage du mensonge de Tchernobyl.

Dimitri Keltchewsky

* La période radioactive du C¹³⁷ est de 30 ans, c'est-à-dire le temps pour que l'élément perde la moitié de son activité.

(à suivre)

Evolution...

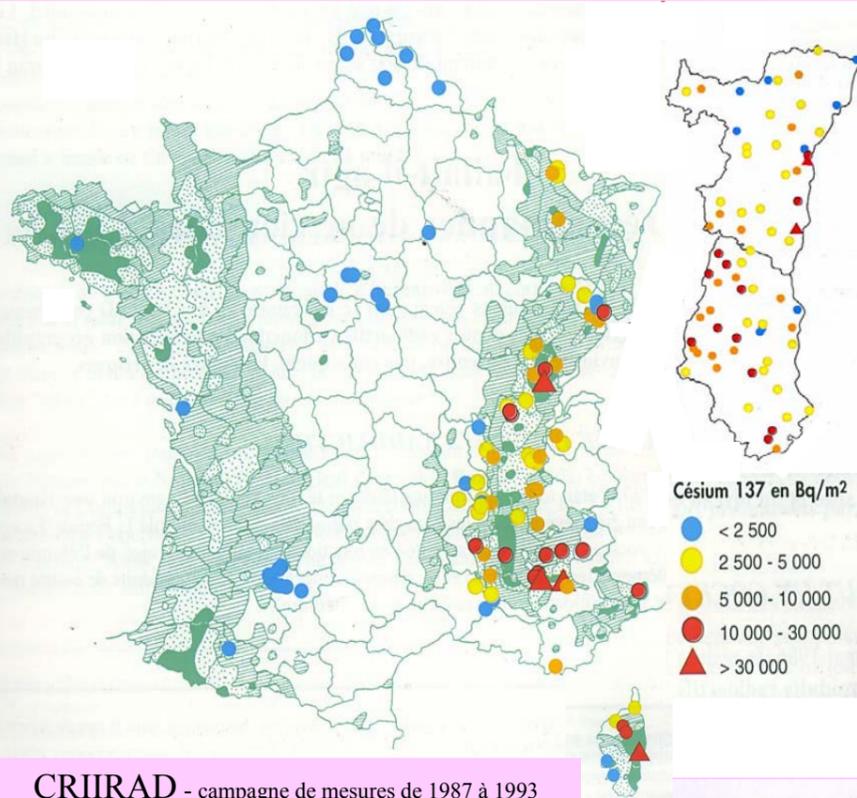
Cé 137 Moyennes en Bq/m ²	SCPRI 15/05/86	SCPRI Juin/juillet 86	CRIIRAD 1987/93
Alsace	22	3200	10000
Corse	13	1700	10000
Jura	22	3000	11000
PACA	22	2000	15000

* moyennes indicatives

Pourquoi mesurer le Césium 137 ?

Le Césium 137 n'est ni le seul (il y en a 20 autres), ni le plus important radionucléide. Mais c'est le seul mesurable plusieurs années après la contamination (30 ans).

On peut déduire de sa mesure la part des autres éléments contaminants. Exemple : un Césium 137 = 2 Césium 134 = 1/5 d'Iode 131



CRIIRAD - campagne de mesures de 1987 à 1993
165 mesures effectuées dont 69 en Alsace.
Elles concernent exclusivement Tchernobyl.

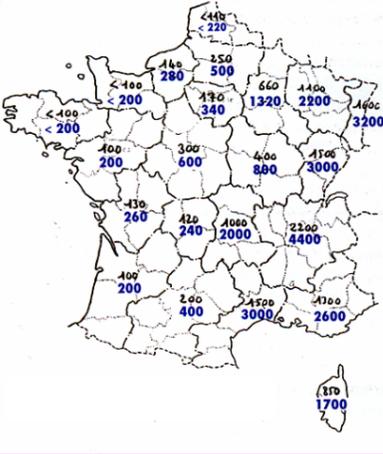
FRANCE :
Tchernobyl : 3.660.480 minutes de silence national...

Carte de France des dépôts au sol Activités du césium 137 (Valeurs déduites des chiffres SCPRI)



SCPRI- Bilan du 15 mai 1986 (valeurs déduites des chiffres SCPRI)

Carte SCPRI modifiée Activités du césium 137 recalculées par la CRIIRAD sur la base d'un rapport isotopique césium 137 / césium 134 égal à 2.



SCPRI- Bilan juin/juillet 1986
En noir : césium 134 (chiffre SCPRI)
En bleu : césium 137 (= 2 x césium 134)

Procès des faucheurs d'OGM à Riom

de notre envoyé spécial.

La désobéissance civile prend corps

Le 14 décembre à Riom (Puy-de-Dôme), six faucheurs volontaires, arbitrairement désignés, ont comparu devant le tribunal correctionnel, avec le soutien de 1.500 manifestants du Collectif national des faucheurs volontaires, de la Confédération paysanne, des Verts, de Nature et Progrès, de Greenpeace... installés dans un square à proximité du palais de justice pour débattre sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM).

Vers 15 heures, la nouvelle tombe : comme à Toulouse (voir L'Aiguillon 47), le tribunal accepte que comparaissent non pas seulement les six prévenus mais un groupe représentatif de 167 personnes, unies dans la même démarche solidaire : faucheurs volontaires, témoins scientifiques, militants... Bien sûr, le Parquet a fait appel et il faut maintenant attendre la position de la Cour d'appel qui statuera le 31 mars sur cette décision.

Une idée prend corps : la démarche des faucheurs et de ceux qui les soutiennent n'est pas une démonstration tapageuse, brutale et irresponsable, mais bien l'expression collective d'un acte de désobéissance civile, mûrement raisonné et assumé dans toutes ses dimensions citoyennes. La science sans conscience et son corollaire libéral qu'est la marchandisation du vivant deviennent un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics et pour l'autorité judiciaire.

La désobéissance civile est une action collective et politique non-violente, respectueuse des personnes, qui ne s'attaque qu'aux biens matériels ayant un effet

néfaste. La loi n'est respectable que lorsqu'elle est elle-même respectueuse des droits fondamentaux : la santé, l'environnement... S'opposer aux cultures OGM, c'est montrer que chacun est responsable de son avenir. C'est aussi montrer qu'en



démocratie, le citoyen doit être informé pour que le progrès se développe au grand jour après débat et non passer en force ; hier le nucléaire, aujourd'hui les OGM, demain les nanotechnologies...

En marge du procès, une impressionnante délégation d'élus locaux a relaté ses actions pour aboutir à des prises de délibérations anti-OGM, dans le Rhône, la Corréze, la Haute-Loire, la Charente-Maritime, la Drôme... Egalement, des conseillers régionaux de Rhône-Alpes et d'Auvergne sont venus expliquer pourquoi ces deux régions* ont décidé de déclarer

«non-OGM» leurs territoires, considérant ces cultures comme «péril grave et imminent».

Un conseiller du gouvernement de la Zambie a raconté le chantage (mis en échec) des USA qui voulaient imposer des produits OGM comme aide alimentaire après la famine des années 2000-2001. Des chercheurs, scientifiques et universitaires ont montré que les avancées récentes des recherches justifiaient l'inquiétude des consommateurs. Aussi bien pour les aspects liés à la dissémination (y compris par les sols), à l'instabilité génétique des OGM ou à leur toxicité (prouvée par des tests animaux), la production des végétaux génétiquement modifiés en plein champ est à proscrire.

Par des manifestations de grande ampleur, il est urgent de «faucher aussi les mensonges» sur la prétendue amélioration végétale promise par les OGM, sur la rentabilité (jamais prouvée) des cultures, sur les garanties (très incomplètes) fournies par l'étiquetage obligatoire.

C'est dans cette ambiance de combat, avec quelques lueurs d'espoir, qu'il faut nous préparer à soutenir nos camarades faucheurs volontaires de Pithiviers convoqués à leur tour devant le tribunal d'Orléans le 13 avril 2005. Elle sera l'occasion de faire une démonstration de notre opposition à cette ignoble dérive de la science pour le seul profit de quelques multinationales.

G.Lépy

* Le 17/12/2004, le conseil régional du Centre s'est aussi prononcé (pour une région sans OGM). A noter que les groupes UDF et UMP ont voté contre cette délibération.

Au courrier

Le 4X4 de la frime

Dans L'Aiguillon 47, j'ai lu avec plaisir l'article «Quel 4X4 acheter ?» par Philip Lafeuil. Étant adhérente à l'association «La Ligue Contre la Violence Routière», je tiens à préciser que, non contents de polluer l'atmosphère, les propriétaires de 4X4 utilisés en ville causent en cas d'accidents corporels des traumatismes graves nouveaux, notamment à cause de la hauteur du pare-chocs et en particulier chez les enfants dont la tête est au niveau dudit pare-chocs. A mon sens, l'utilisation des 4X4 en ville est doublement dangereuse puisqu'ils sont pollueurs pour l'atmosphère et à haut risque pour les piétons. Mais que ne ferait-on pas pour frimer ?



Chantal Rointru

Pour éclairer le débat, le jeu du «VRAI ou FAUX»

- Les 4x4 sont plus sûrs pour leurs occupants.

FAUX : en cas de changement brusque de direction, ils ont jusqu'à 4 fois plus de risque de se retourner qu'une voiture traditionnelle. Cette instabilité est due à leur hauteur et à leur masse.

- Un 4x4 ne pollue pas plus qu'une grosse berline.

VRAI : en partie, à poids égal et à puissance égale. Mais les 4x4 sont presque toujours surdimensionnés par rapport aux besoins réels de l'utilisateur, surtout en ville.

- Un 4x4 n'est pas plus dangereux pour les autres usagers de la route.

FAUX : même sans pare-buffles (illégal), il est plus dangereux pour les piétons, car le choc se produit plus haut sur le corps. Il est

aussi plus dangereux pour les occupants d'une voiture traditionnelle. Ceux-ci ont un risque de mourir qui est 50 % plus élevé lors d'une collision avec un 4x4 que lors d'une collision avec une autre voiture.

- Les 4x4 ne sont qu'un phénomène de mode marginal, qui s'éteindra de lui-même.

FAUX : aux Etats-Unis, les 4x4 et véhicules apparentés représentent désormais plus de la moitié du marché automobile, contre 20 % dans les années 1970. La France est sur la même pente, avec des ventes de 4x4 qui augmentent de 10 % par an.

Vous l'aurez sans doute compris, l'augmentation du nombre de 4x4 en ville n'est une bonne chose ni pour l'environnement, ni pour la sécurité routière...